MOLONS ÈT RÈLÎS NAMURWÈS

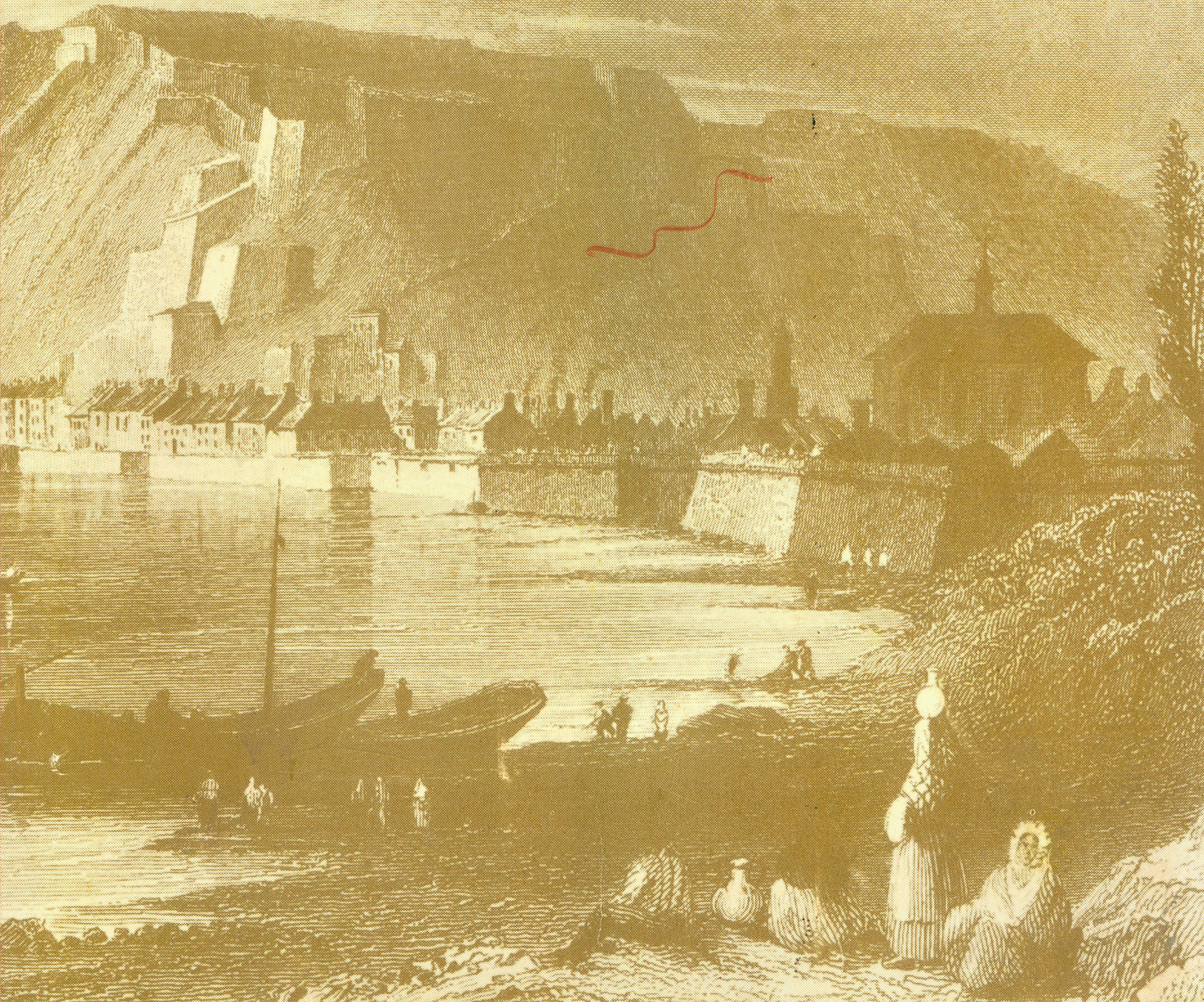

Exposition dialectale organisée par:
la Société royale de Moncrabeau (125e anniversaire)
la Société royale Lès Rèlîs Namurwès (60e anniversaire)
le Comité namurois des Fêtes de Wallonie
par les soins de MM.
André Dasnoy, conservateur du Musée archéologique
Lucien Léonard, président des Rèlîs Namurwès
Ernest Montellier, président directeur de Moncrabeau
Félix Rousseau, président d'Honneur des Rèlîs Namurwès et conseiller folklorique de Moncrabeau.

MOLONS
ÈT
RÈLÎS NAMURWÈS

La Littérature dialectale à Namur
de Charles Wérotte à Joseph Calozet

PRO CIVITATE

Siège du Crédit Communal de Belgique pour la province de Namur
11, rue Godefroid. Namur
du 29 novembre au 21 décembre 1968

LA LITTÉRATURE DIALECTALE A NAMUR

APERÇU HISTORIQUE[1]

Un préjugé tenace, ayant cours encore chez nous, veut que le wallon, considéré comme un simple patois du français, au sens péjoratif du mot, en représente une déformation. Pour réagir contre cette opinion erronée, il convient de remonter aux sources en rappelant les origines exactes du wallon. Celles-ci nous reportent loin dans le passé puisqu'il faut remonter jusqu'au temps où la Gaule était devenue une province de l'Empire Romain. A noter que l'Administration romaine n'a pris aucune mesure pour imposer sa langue officielle *le latin*, mais il existe une loi historique qui veut que lorsque deux civilisations entrent en contact, c'est la plus avancée qui finit par l'emporter. C'est ce qui s'est produit en Gaule. *La civilisation gauloise*, certes fort estimable, se trouvait en état d'infériorité vis-à-vis de la *civilisation de la Méditerranée*, c'est-à-dire *la civilisation latine*. D'autre part, les Gaulois ont trouvé avantage à délaisser leurs vieux dialectes celtiques pour apprendre le latin répandu dans l'immense Empire Romain. Mais le latin adopté par la masse de la population fut le *latin ordinaire*, celui de la conversation courante, à savoir une langue plus simple que le *latin littéraire*, celui-ci réservé à la classe des lettrés. Le *latin littéraire*, celui des auteurs classiques comme Cicéron, Virgile, etc., fut maintenu par les grammairiens et devint une langue figée, soustraite à l'évolution.
Après la fin du Monde Romain, marquée par la disparition du dernier empereur d'Occident en 476, la langue usuelle, livrée à elle-même, ne pouvait arriver qu'à l'émiettement partout où on la parlait, en Italie, en Gaule, en Espagne, ailleurs encore. Tous les idiomes, issus du latin courant, devinrent,

[1] Le présent article est un résumé de mon étude: *Propos d'un archiviste sur l'histoire de la Littérature dialectale à Namur*, parue dans «Les Cahiers Wallons», 1964-1965.

à la longue, les *dialectes romans*. Ceux-ci représentent, donc, du latin évolué et évolué différemment, suivant les différentes régions.

Dans l'ancienne Gaule (la France et la Belgique d'aujourd'hui), les dialectes romans, d'après leurs traits les plus caractéristiques, peuvent être rangés en deux groupes principaux: les *parlers d'oïl* au Nord (en gros, au nord de la Loire), les *parlers d'oc* au Midi, ainsi dénommés d'après les termes *oïl* et *oc*, qui exprimaient l'affirmation dans le nord et dans le midi. *Nos parlers wallons appartiennent au groupe d'oïl.*

Les dialectes romans ont vécu une vie obscure pendant des siècles car l'hégémonie du latin littéraire, demeuré immuable, resta complète, comme langue écrite, comme langue de culture, comme langue religieuse (adoptée par l'Eglise), donc, la langue des clercs, c'est-à-dire des gens instruits et des gens d'église. En dehors du *latin littéraire*, il n'existait que des *langues vulgaires*, suivant l'expression consacrée.

Vers le XIII^e siècle, il se produit, en Europe occidentale, un événement d'une portée considérable: le *latin littéraire perd son hégémonie: les langues vulgaires, suffisamment constituées maintenant, peuvent prétendre à devenir des langues écrites, langues de culture, langues d'administration pour la bourgeoisie des villes, voire langues internationales.*

Mais tous les dialectes n'ont pas eu la même fortune. En raison de circonstances, trop longues à exposer ici, deux dialectes se sont détachés, à savoir, dans les pays de langue d'oïl: le *Francien*, c'est-à-dire le dialecte parlé à Paris et dans l'Ile de France, dans les pays de langue d'oc: le *Provençal*. Le *Francien et le Provençal sont devenus des langues littéraires*. On attribue à Sainte-Beuve, cette définition: *un dialecte est une ancienne langue qui n'a pas eu de chance.*

La fortune historique du *Francien*, devenu le *Français* fut extraordinaire. La langue parlée à la Cour de Paris devient la langue de l'élégance et du bon ton, la langue noble par excellence. La littérature en langue française passe, à juste titre, pour la première de l'Europe. Au point de vue du commerce international, le *français* est devenu la langue commune des marchands, comme l'est l'anglais de nos jours. Il est aussi la langue de la Croisade, parlé jusqu'en Orient. Donc, il a pris déjà l'importance d'une *langue internationale*.

Que va-t-il se passer chez nous, dans nos régions romanes? Un dialecte, le dialecte de Liège, par exemple, parlé dans la plus grande ville romane du pays, va-t-il prendre le pas sur les autres parlers romans et devenir l'*organe*

commun, la *coïné*? Nullement. Sans aucune contrainte, de leur propre volonté, les Wallons ont adopté le français comme langue de trait d'union, langue écrite, langue littéraire, voire langue de prière. *Voilà le fait capital de l'histoire intellectuelle des Wallons.* Ceux-ci ont eu cette chance qu'un dialecte, *de la même famille linguistique* que leurs propres dialectes, est devenue une langue de haute culture, d'un rayonnement international. Ils s'y sont rattachés tout naturellement, d'autant plus que, vis-à-vis de nos dialectes, le français du Moyen Age était beaucoup plus proche que ne l'est le français d'aujourd'hui.

Et que sont devenus nos dialectes wallons à côté de leur grand frère, le français, illustré d'une si brillante réussite? Pendant des siècles, ils ont vécu sans éclat dans la vie locale et régionale; langue habituelle dans les quartiers populaires, langue courante à la campagne. Cependant un jour viendra où l'on tentera de leur faire un sort. Ce sera le cas de Namur. Nous allons assister à une *longue montée du dialecte local vers une phase littéraire.* Nous allons marquer les étapes successives de cette lente progression.

Une première phase d'abord, que nous dénommerons la *période pré-littéraire*, car, pendant cette phase de départ, le souci de la forme artistique n'est guère apparent. Le plus souvent il s'agit d'amuser sans plus, de plaisanter son prochain.

A Namur, c'est au XVIII^{e} siècle, qu'on commence à s'intéresser au wallon, sans doute à l'imitation de Liège, où un mouvement dialectal s'était manifesté depuis le XVII^{e} siècle.

En 1730, apparaît le premier texte, écrit intentionnellement en wallon de Namur et parvenu jusqu'à nous. Il s'agit de la *Paskèye* de la Porte Hoyoul, elle concerne la porte la plus monumentale de la ville, dont la démolition était décidée. Le vieil édifice se lamente sur sa fin prochaine et évoque ses souvenirs. Cette production, qui ne manque pas de mérites, a été publiée à l'époque. Son auteur est resté inconnu.

Peu après, apparaît le premier auteur wallon, dont nous connaissions le nom, un modeste agent de police, le Sergent Benoit. Il était illettré, aussi avait-il recours aux bons offices d'un sien ami, un portefaix surnommé Carême, lequel lui servait à la fois de scribe et d'«impresario». Lorsqu'il était en possession de chansons nouvelles, ledit Carême les faisait connaître au public, du haut d'une table dressée à un carrefour. Les productions du Sergent Benoit (1707-1784) n'ont pas été publiées de son vivant, certaines

nous sont parvenues sur des feuilles volantes, ou transcrites dans un cahier. D'une autre envergure fut l'abbé Nicolas-Joseph GRISAR († en 1796) que l'on a surnommé, non sans exagération, à mon avis: *le Béranger Namurois*. Il n'a de commun avec le célèbre pamphlétaire parisien que la haine qu'il portait à un gouvernement établi, en son cas le gouvernement de Joseph II. C'était un lettré, ancien professeur au Collège royal de Namur, où il s'était rendu impossible. Relégué à la cure de Saint-Nicolas, la paroisse la plus populaire de la ville, c'est, à n'en pas douter, pour toucher un public plus étendu qu'il a écrit ses chansons satiriques en dialecte. A Saint-Nicolas, il semble avoir eu comme collaborateur, son vicaire François-Joseph Nivaille, lequel devint, d'emblée, chanoine de Saint-Aubain sous la Révolution brabançonne.

Il faut attendre la fin du XVIII^e^ siècle pour découvrir *la première société* qui se soit occupée du dialecte wallon de Namur à des fins plus ou moins littéraires, en tout état de cause, à des fins plaisantes.

Il convient de savoir qu'à cette époque les Namurois, dans leur sortie dominicale hors les murs, avaient pris l'habitude de venir se divertir au faubourg de La Plante, parsemé de plaisantes «guinguettes». Vers 1783, il s'y forma le *Cercle des Canaris* à l'instar du fameux *Caveau de Paris*, un aréopage groupant des fervents de la chanson et qui ne tarde pas à faire école en province. Les *Canaris de Namur* nous apparaissent comme un groupe d'amis pratiquant la chanson et en particulier la *chanson wallonne*. Leur nom est significatif. Dans le wallon de Namur: *tchanter comme on canari* se dit d'une personne qui chante d'une voie mélodieuse. Les Canaris étaient de joyeux compagnons, amateurs de plaisants propos et d'amusantes farces. Les drôleries ne leur faisaient pas peur. L'expression namuroise: *c'è-st-on fameûs canari* remonte jusqu'à eux et s'entend non pas d'un oiseau mais d'une personne un peu toquée, amusante dans ses manières. *Le Canari annonce le Molon de Moncrabeau*. Le Cercle pratiquait, aussi, la philanthropie; un trait qui sera retenu et repris.

Survinrent la Révolution brabançonne, la Révolution française, les guerres de Napoléon; il n'est plus fait mention du *Cercle des Canaris*, mais ceux-ci avaient créé une forte tradition à La Plante, leur souvenir y restait très vivant. Aussi sous le Régime hollandais, apparaît le *Cercle des Minteûrs* (menteurs), joyeux chanteurs, grands amateurs de *craques* et de *fauves* satiriques.

La Révolution de 1830, et les années difficiles qui suivirent, mirent fin à l'activité du *Cercle des Minteûrs*. Mais, en 1834, les circonstances étant devenues plus favorables, est fondée chez le Père WARNON, le cabaret le plus achalandé de La Plante, une nouvelle association de bons vivants, grands diseurs de *mintes* (mensonges joyeux) et fervents de la chanson wallonne. Elle prit un nom significatif: *Li Cabinet des mintes*.

Celui-ci existait depuis près de dix ans, lorsque des dissensions éclatèrent au sein de la communauté. Un groupe, composé des meilleurs éléments, fit sécession et se prononça pour un transfert à Namur même. Le 27 septembre 1843 – date mémorable – le groupe se reformait au café Ramlot, rue Saint-Loup. *Li Cabinet des Mintes*, ainsi décapité, subsista-t-il encore longtemps à La Plante? On ne sait. Il s'est éteint obscurément.

Pour le groupe constitué à Namur, il fallait une dénomination nouvelle. On choisit *Moncrabeau*, le nom d'une bourgade située en pleine Gasgogne, dans le département actuel du Lot-et-Garonne. Depuis le XVIII^e siècle, la localité passait pour être le siège de la *Diète générale de la blague*, d'une *Académie de menteurs*, laquelle délivrait des lettres patentes de menteur, rédigées sous une forme hautement humoristique. Des exemplaires répandus par le colportage, ont été certainement connus à Namur. La nouvelle société namuroise considérait qu'elle pratiquait des activités fort semblables à celles de la célèbre société gasconne et, en conséquence, qu'elle pouvait se considérer comme *une filiale*; elle n'hésita pas à adopter le nom sonore de la capitale de la blague. En somme, *one minte* n'appartient-elle pas à la même famille de mensonge joyeux que la *gasconnade*, la *galéjade*, la *craque*?

Pour la nouvelle société namuroise, l'année 1843 et les années suivantes furent aussi décisives que fécondes. La société fut organisée sur des bases nouvelles; d'une part des innovations très heureuses, d'autre part le maintien des traditions intéressantes du *Cabinet des Mintes*. Les coutumes burlesques, les usages d'un goût douteux furent abandonnés. Parmi les innovations, nos Namurois empruntèrent à *Moncrabeau de Gascogne* l'idée d'une *Académie*, aussi fixèrent-ils le nombre des membres à quarante, plus cinq suppléants. Cependant désirant faire peau neuve, ils lâchèrent le nom de *Minteur* usité à La Plante pour celui de *Molon*, ce qui est une trouvaille. Au figuré, un *Molon* est un homme un peu toqué, mais toqué dans le meilleur sens du mot, bref quelqu'un qui sort de l'ordinaire dans le domaine de la fantaisie. C'est ainsi que naquit l'*Académie des Quarante Molons*.

La société namuroise, titrée de *Moncrabeau*, devait avoir des destinées brillantes et des activités multiples, y compris dans le domaine de la charité. Je les ai évoquées ailleurs [2]; je dois rester, ici, uniquement sur le *plan dialectal*. A ce point de vue on peut affirmer que Moncrabeau fut *le berceau, le point de départ d'une authentique littérature dialectale à Namur*.
Elle le doit à un homme: Charles WÉROTTE (1795-1870), une personnalité originale, très sympathique, bien de son temps aussi, à savoir l'époque romantique. Il avait des lettres, aussi partageait-il le sentiment général des lettrés de sa génération, qui s'intéressaient aux idiomes populaires, si méprisés à l'époque classique. Il avait une haute idée du wallon, en connaissait l'origine exacte, en appréciait toutes les ressources. Notre vieux dialecte n'était-il pas apte à exprimer mieux que des *couyonâdes*, ne pouvait-il pas prétendre à des *destinées littéraires*? Il le pensait, mais à condition d'œuvrer avec un souci constant de qualité et de demeurer dans quelques domaines bien limités, celui de la chanson, en premier lieu, de la fable ensuite. Cette littérature populaire ne pouvait être considérée comme une réaction vis-à-vis du français. Wérotte était un fervent de la culture française mais il pensait que le wallon pouvait prétendre posséder son propre domaine, en s'illustrant d'une poésie populaire accessible aux simples gens des villes, aux habitants des campagnes.
Il devait mettre ses idées en pratique. Déjà il les avait prêchées au *Cabinet des Mintes* à La Plante. Mais il eut ses coudées franches à Moncrabeau dont il devint assurément la cheville ouvrière. Il fut, de son temps, le maître namurois de la chanson: *le couplet incarné* a dit un contemporain.
Possédant à fond son wallon, il le maniait en virtuose. Son vocabulaire, d'une richesse remarquable, lui permettait de traiter avec brio les sujets les plus divers. Il cultivait, non sans succès, la satire, mais une satire bon enfant, sans méchanceté. Il a pu parler de sa «nombreuse progéniture chansonnière», car on conserve de lui quelque 140 chansons wallonnes. Il a connu, de son vivant, quatre éditions de ses œuvres.
Il ne s'est pas senti isolé dans sa ville natale. Comme je l'ai déjà indiqué, on se trouvait *en période romantique*. Les lettrés, les intellectuels namurois ne pouvaient manquer de s'intéresser à un auteur dialectal d'un talent

[2] Dans mon étude: *Propos d'un archiviste sur l'histoire de la littérature dialectale à Namur*, dans la première partie: «Des origines à 1880».

incontestable. Wérotte fut encouragé par des personnalités de premier plan dans le domaine intellectuel. Pour s'en rendre compte, il suffit de rappeler leurs noms. Les frères BORGNET, l'aîné ADOLPHE (1804-1875), qui devint professeur à l'Université de Liège et membre de l'Académie royale, très estimé comme historien et que l'on considère, aujourd'hui, comme ayant été un des premiers folkloristes wallons avant la lettre. Les historiens namurois doivent une immense reconnaissance à son cadet JULES (1817-1872): c'est lui qui sauva, en fait, les archives de la province et il fut le premier à les mettre en valeur. Il fut aussi la cheville ouvrière de la Société archéologique de Namur, fondée en 1845, laquelle existe toujours et a créé un musée régional devenu célèbre.

N'oublions pas de faire mention d'une personnalité qui ne manquait pas d'originalité, et bien de son temps, Joseph GRANDGAGNAGE (1797-1877), qui, tout en réalisant une brillante carrière dans la magistrature (il devint président à la Cour d'appel de Liège), tout en se révélant spécialiste du droit ancien, avait la curiosité de la vie populaire. Ecrivain fécond sous le pseudonyme d'Alfred NICOLAS, il s'efforçait de faire apprécier, de faire aimer son cher Pays mosan autant qu'il l'aimait lui-même. Ses *Wallonnades* connurent un franc succès auprès de ses contemporains.

Un autre personnage, très en vue à l'époque romantique, fut le baron Goswin DE STASSART (1780-1854), qui devint le premier gouverneur de la province de Namur, de la Belgique indépendante. Issu d'une lignée de hauts magistrats, possessionnés dans le comté de Namur, il s'était rallié au Régime français et était entré dans l'administration. En 1809 il était nommé sous-préfet d'Orange; en 1810, préfet de Vaucluse (chef-lieu Avignon). Féru d'histoire, grand collectionneur d'autographes, il s'intéressait aussi à la littérature régionale. Séduit par la Provence, il s'était affilié à la Société des *Troubadours* de Marseille. A Namur, il estimait fort l'œuvre de Wérotte. Il lui écrivait le 28 septembre 1850: *Vous devez vous féliciter d'avoir, en quelque sorte, fondé la littérature namuroise*. C'était l'avis d'un bon juge. Charles Wérotte trouva un véritable admirateur dans la personne d'Honoré CHAVÉE (1815-1877), un namurois fixé à Paris, mais resté profondément fidèle à sa ville natale. Dans les milieux scientifiques de France et d'Allemagne, il était considéré comme un maître dans le domaine du sanscrit et de la littérature sacrée de l'Inde. Il était devenu un spécialiste renommé

dans la linguistique indo-européenne. Il avait fondé à Paris et dirigeait la *Revue de linguistique et de littérature comparées*.

L'amour que Chavée avait voué au wallon a quelque chose d'infiniment touchant. En 1857, il fit paraître à Paris un ouvrage de 223 pp., in-8, intitulé: *Français et Wallon. Parallèle linguistique*. Il y propose un système d'orthographe wallonne en partant du wallon de Namur et en prenant ses exemples chez Wérotte et ses co-équipiers de Moncrabeau. Il a écrit à Wérotte des lettres charmantes.

J'ai rappelé, plus haut, l'opinion du baron de Stassart au sujet de Wérotte. C'était celle aussi de Grandgagnage et de Chavée.

A Moncrabeau, il a été un animateur hors pair, un guide sûr, un modèle pour tous. Il y a créé un «climat», à savoir cette ferveur pour le wallon, cette émulation, cet esprit de confraternité entre tous les membres pratiquant les lettres wallonnes.

Tout devint prétexte à chanson à Moncrabeau, et, en raison de l'esprit d'émulation existant entre tous les membres, bien rares furent ceux qui ne se risquèrent pas à rimer quelques pièces de circonstance. *Moncrabeau, c'est proprement le Caveau Wallon*, écrivait un publiciste en 1847.

Cependant, si nous considérons comme *auteurs* ceux dont les œuvres ont été publiées ou qui témoignent de *réelles qualités littéraires*, nous constatons que leur nombre s'élève aux environs de douze. Citons-les, par rang d'âge. Charles WÉROTTE (1795-1870), Julien COLSON (1797-1864), Nicolas BOSRET (1799-1876), Philippe LAGRANGE (1804-1883), Joseph SUARS, dit MIMI (1804-1885), Louis GUILLAUME (1812-1893), Isidore COLIN (1813-1872), Alphonse GODENNE (1819-1870), Jules MANDOS (1825-1905), Jules METTEN (1828-1903), Antoine STRATMAN (1842-1916), Jacques GODENNE (1851-1909), Louis SONVAUX (1852-1895).

A part quelques particularités, qui marquent chacun d'entre eux, les poètes moncrabeauciens ont puisé aux mêmes sources d'inspiration. «Presque tous ont chanté l'amour, la famille, la charité, le plaisir de boire et de faire bonne chère, les beautés de la nature, l'attachement à la ville natale et aux souvenirs d'autrefois, l'enthousiasme pour la jeune Patrie Belge et ses souverains» (Lucien Maréchal).

De la pléïade des chansonniers de Moncrabeau, un nom se détache à côté de celui de Wérotte, à savoir: Nicolas BOSRET, le musicien aveugle. Il avait fait partie du *Cabinet des Mintes*, il avait suivi son camarade Wérotte dans

la sécession et pris une part considérable dans l'organisation de la société nouvelle. On lui doit des innovations très heureuses. En somme, il fut l'*alter ego* de Wérotte. Lui aussi a composé nombre de chansons, plus de 80 croit-on, où le musicien se montrait très souvent supérieur au poète, mais, dans la tradition namuroise, il reste, avant tout l'auteur du *Bia Bouquet*, paroles et musique. Composé en 1851, chanté pour la première fois en public en 1852, *Li Bouquet dèl mariée* (son titre primitif) a connu d'emblée un succès triomphal, qui ne se démentit plus. En 1856, le Conseil communal l'agrée comme «chant officiel namurois»; on dira bientôt «chant national namurois». Ce centenaire a été fêté par de brillantes fêtes folkloriques en 1956.

Dans l'histoire de la littérature dialectale à Namur, cette période que nous venons d'évoquer et qu'il convient de dénommer la *Période moncrabeaucienne*, s'étend jusque vers 1880. Wérotte est mort en 1870, Bosret en 1876, leurs «supporters» ont disparu avant 1880. Au point de vue des lettres wallonnes, l'aréopage dialectal namurois apparaît décapité. Certes, on s'y occupe encore de chansons, mais le climat a changé, on ne se trouve plus en période romantique. La génération qui a succédé à celle des hommes de 1830, et qui domine la vie namuroise, se révèle d'un terre-à-terre complet, d'un tour d'esprit des plus bourgeois. Les vieux préjugés contre «la langue des petites gens» reparaissent dans le monde bourgeois, le clergé lui-même en arrive à combattre le wallon. C'est l'époque aussi où le vieux folklore namurois s'éteint. C'est miracle que Moncrabeau ait pu survivre; heureusement la société avait d'autres activités!
Nous entrons dans une période de transition, qui sépare la *période moncrabeaucienne* de l'arrivée, de la montée des *Rèlîs*. Beaucoup déclaraient que le wallon était appelé à disparaître à plus ou moins brève échéance dès que l'instruction obligatoire serait décrétée (elle ne devait l'être que beaucoup plus tard, à la veille de la guerre de 1914).
Cependant, le peuple continuait à parler le wallon et une partie notable de la petite bourgeoisie le connaissait, voire le pratiquait volontiers. Mais, dans le domaine dialectal, pendant quelque trente ans, Namur n'a plus possédé une société qui fut un centre de réunion, de cohésion, d'émulation. En fait, il n'y eut pas de mouvement littéraire *organisé*. Chaque auteur est un isolé, qui agit un peu à sa guise. Plus d'esprit d'équipe.
Situation paradoxale, cette association littéraire d'écrivains dialectaux, qui

manquait tant à Namur, s'est constituée ailleurs, à Bruxelles! Ce fut le Cercle *Nameur po tot*, qui a connu des heures glorieuses.
Il fut constitué par des *Namurois de l'extérieur*, c'est-à-dire par des personnes originaires de Namur ou de sa province et établies à Bruxelles. Plusieurs de ses membres occupèrent de brillantes situations. Le fondateur, Albert ROBERT (1864-1936), en littérature BERTHALOR, natif de Bouvignes devint chimiste en chef de la ville de Bruxelles; François QUINAUX (1810-1896), fut chef de division au département de la Guerre; Zéphir HENIN (1866-1948), en littérature Zephoris DI BOVEIGNE, secrétaire général au Ministère des Finances; Léon PIRSOUL (1873-1947), conservateur du Timbre; Auguste VIERSET, chef de cabinet du bourgmestre Adolphe Max.
La société *Nameur po tot* fut très hautement prisée dans la capitale. Pendant des années, elle se vit confier par les autorités communales de Bruxelles, l'organisation de la grande fête gratuite-wallonne, donnée à l'occasion des Fêtes Nationales. Ce cercle, très vivant, très dynamique, a compté nombre d'auteurs d'une incontestable valeur, dont le plus notable fut le délicieux Louis LOISEAU, qui demeure un de nos classiques namurois. C'est de ce milieu que devait sortir aussi le premier dictionnaire wallon, (dialecte de Namur), celui de Léon PIRSOUL. La seconde édition de ce dictionnaire, totalement refondue et enrichie, fut honoré d'une préface de l'éminent philologue Emile BOISACQ, professeur à l'Université de Bruxelles. Emile Boisacq était namurois. Connaissant fort bien le wallon, il le considérait *comme étant l'un des plus précieux dialectes de la Romania toute entière*. Et il a tenu à l'écrire.
Nous revenons à Namur, où, en opposition avec le sentiment des classes dites «dirigeantes», le wallon a trouvé des défenseurs.
Je citerai au premier plan les membres de la famille GODENNE. A cause de leur ardeur à sauver le vieux dialecte local, en raison de leurs efforts persévérants pour le faire mieux connaître et pour favoriser le développement d'une littérature de bon aloi, cette vieille famille namuroise à sa place marquée dans l'histoire du parler wallon de Namur.
Quelle chance exceptionnelle a eu celui-ci! Chez les membres de la famille GODENNE, pendant plusieurs générations, a régné la tradition de mettre leur art d'imprimeur au service, à la disposition des lettres wallonnes. Et n'oublions pas que les Godenne étaient des *maîtres-imprimeurs*. J'emploie le terme de *maître* dans le sens qu'il avait autrefois, à savoir la possession

d'une complète maîtrise dans leur métier en ce qui concerne la perfection typographique. Les Namurois savent trop peu qu'on doit aux GODENNE des découvertes précieuses dans l'art de l'imprimerie.

Les GODENNE ont été la providence des écrivains dialectaux. Ils y allaient souvent de leur poche. Je ne puis entrer ici dans le détail au sujet de leurs activités diverses dans le domaine dialectal. Je tiens à rappeler que sans les écrits de Jacques GODENNE, nous ignorerions tout, ou presque tout, des origines de Moncrabeau et de son mouvement littéraire. C'est Léopold GODENNE, un cousin du précédent, qui lança, à Namur, en 1883, le *premier journal rédigé en dialecte* qu'ait connu la Wallonie. Ce fut *La Marmite*, gazette hebdomadaire, qui se vendit dans tout le Pays wallon. Son tirage atteignit, dès la première année, 15.000 exemplaires. En 1890, Léopold GODENNE rejoignit à Malines la maison d'édition qu'y avait fondée son père Alphonse GODENNE. Chose à peine croyable, la gazette en dialecte namurois fut, désormais, imprimée à Malines. Léopold GODENNE ne disposait que de typographes flamands. N'empêche! Il les instruisit à composer en wallon et y réussit pleinement. En 1893, *La Marmite* devint l'organe officiel du cercle bruxellois *Nameur po tot*. Louis LOISEAU en assuma la direction littéraire. Les membres du cercle faisaient imprimer leurs œuvres chez Godenne à Malines. Après 22 années d'existence, *La Marmite* cessa de paraître en 1905.

Un événement imprévisible devait contribuer dans une très large mesure à rendre le goût du wallon à la ville et à la campagne. Revanche inattendue du dialecte, que ses détracteurs déclaraient condamné sans rémission! *Ce fut l'apparition d'un théâtre populaire en dialecte.* A Namur, chose curieuse, Wérotte et ses amis n'avaient jamais songé au genre théâtral. Le succès foudroyant, à Liège, en 1885, de la comédie *Tatî l' Pèriquî*, d'Edouard Remouchamps, fut pour les auteurs dialectaux, dans toute la Wallonie, une révélation des *possibilités auxquelles pouvait prétendre le wallon dans le domaine théâtral.* La preuve était faite que le wallon «donnait» au théâtre. A Namur, la première pièce en dialecte namurois, due à un auteur namurois, est de 1889 et les pièces ne tardent pas à se multiplier. On peut déclarer que, pendant la dernière décade du XIX^{e} siècle, le théâtre dialectal est vraiment *entré dans la vie populaire à Namur et dans le Namurois.*

Succès sans précédent auprès du grand public! Celui-ci est ravi de voir évoluer, sur la scène, des types de chez lui, s'exprimant en bon et franc

wallon, dans des épisodes «de la vie de tous les jours», se déroulant dans des cadres familiers, car d'ordinaire l'action se situe dans leur bonne ville, voire dans des endroits précis, des quartiers populaires, rue Notre-Dame, au Quartier des Sarrasins, rue des Brasseurs, rue Saint-Nicolas, etc...
On peut dire que presque tous les auteurs wallons de cette époque se sont tournés vers le théâtre. Le théâtre dialectal namurois s'alimentera à deux sources distinctes, d'abord auprès des auteurs restés au pays, ensuite parmi les membres du cercle *Nameur po tot*, «les Namurois de l'extérieur», dont les productions seront le plus souvent données à Bruxelles, dans les milieux wallons, avant d'être répandues en province.
A noter que les représentations ont pénétré rapidement dans les campagnes du Namurois, données, à l'origine, par des troupes venues de Namur. Des «concerts» comme on disait, furent organisés dans les villages là où l'on pouvait disposer d'un local, toujours un local de fortune dans les premiers temps. Des représentations se sont déroulées dans des conditions cocasses, inénarrables!
Qu'on se garde bien de considérer cet engouement pour les pièces wallonnes comme une réaction vis-à-vis des pièces de langue française. Il n'en est pas le moins du monde question. *Théâtre wallon et théâtre français font au contraire, très bon ménage*. Se plaçant sur des plans différents, ils se complètent parfaitement. Le plus souvent, les représentations populaires deviennent mixtes, c'est-à-dire comportent une partie française et une partie wallonne. D'ordinaire, la première est constituée par un drame de cape et d'épée plus ou moins fracassant, ou bien un drame larmoyant du répertoire de l'Ambigu de Paris, la seconde partie comporte une comédie wallonne, laquelle, après les émotions du drame, ne manquait jamais de plonger les auditeurs dans une douce euphorie. Aussi la soirée se terminait-elle, souvent, par une joyeuse post-séance, voire par «un bal à grand orchestre».
Toute cette abondante production de l'époque héroïque du théâtre wallon nous paraît aujourd'hui d'une qualité fort médiocre, à de très rares exceptions près. Il ne faut pas oublier qu'il s'agissait d'un commencement, et que les auteurs étaient des débutants dans un genre nouveau pour eux. Le public wallon attendait des pièces gaies du moment que l'on s'exprimait en wallon. Aussi les pièces relevaient-elles du genre *farce* et, le plus souvent, de la *farce* à quiproquos, qui n'évitait pas toujours les vulgarités. Remarquons, à ce propos, que ce fut, de tout temps, le processus habituel du théâtre comique,

lequel débuta toujours par la farce avant de s'élever, de parvenir à la comédie de qualité. Molière est parti de la farce.

Le succès étourdissant de comédies du genre d'*One pasquée esmon Myen*, qui fut représentée des centaines de fois, nous étonne aujourd'hui. A la lecture, elles nous paraissent tellement enfantines! D'abord, ces pièces n'étaient pas destinées à être lues, mais écrites pour la scène. *Et il se fait qu'elles furent admirablement défendues.* On ne saurait trop insister sur la *valeur des acteurs wallons de la période qui nous occupe.* C'est eux, pour une grande part, qui, par leur talent, ont assuré le succès d'œuvres souvent médiocres.

Namur a possédé alors des régisseurs très avertis, des comédiens de premier ordre. Les uns et les autres s'étaient formés dans des sociétés d'amateurs, où l'on jouait des pièces françaises. En passant au wallon, en adoptant des pièces dialectales, les acteurs namurois devinrent réellement irrésistibles. Comme il s'agissait d'incarner des types, des gens de leur terroir, ils entrèrent dans la peau de leurs personnages. Ils furent saisissants de vérité, donnant une vie intense à des scènes souvent banales.

Il ne faut pas manquer de souligner combien *les intermèdes* (romances, chansons, monologues comiques, sentimentaux et autres) étaient appréciés du public au cours des représentations populaires, les intermèdes français alternaient avec les wallons, ceux-ci toujours du genre comique et interprétés par les acteurs de la comédie wallonne. Bientôt on compta des spécialistes de talent. On ne saurait assez insister sur *l'importance qu'ont eu les intermèdes wallons pour la diffusion des œuvres dialectales!* Que de morceaux, que de chansons ont dû leur succès populaire à des représentations théâtrales! Donc, il n'est pas douteux qu'à la fin du XIX^e^ siècle et pendant les premières années du XX^e^, le théâtre populaire wallon a éveillé dans le grand public un réel intérêt pour le dialecte. Les auteurs wallons se sentent encouragés. Un nouveau départ de la littérature dialectale semble s'annoncer. A Namur, deux personnalités préparent le terrain, s'efforcent de revigorer celle-ci sous ses divers aspects, à savoir Alexandre GÉRARD et Adrien OGER. Alexandre GÉRARD (1864-1936), docteur en droit et greffier au Tribunal, était le petit-fils d'un autre Alexandre Gérard, qui avait été le premier secrétaire de Moncrabeau. Quant à Adrien OGER (1871-1957), fort bien vu à Namur, il était le bibliothécaire de la Société archéologique et le conservateur de son musée. Adrien OGER, excellent connaisseur de la littérature dialectale namu-

roise, a rendu les plus grands services à un philologue allemand, qui nous a donné le premier travail scientifique consacré au parler de Namur. Il s'agit de Johan NIEDERLÄNDER, élève de l'éminent romaniste de l'Université de Bonn, W. FOERSTER. Niederländer avait des attaches à Namur, où habitait sa sœur mariée à un Namurois. Il avait fait dans la ville de nombreux séjours, notamment pendant ses vacances. Son mémoire: *Die Mundart von Namur*, publié en 1900, constitue un remarquable travail; en annexe, on y trouve un glossaire wallon-allemand.
En 1904, le journal en dialecte namurois, *La Marmite*, qui paraissait depuis 22 ans et qui, depuis 1890, s'imprimait à Malines, battait de l'aile; sa disparition était proche et, en effet, son dernier numéro, son numéro d'adieu, porte la date du 1-8 janvier 1905.
Le 2 octobre 1904, un imprimeur de Namur, J.-B. COLLARD, se risquait à lancer, à Namur même, le premier numéro d'un nouveau journal *Li Couarneu*, un hebdomadaire *couarnant tos les dimeignes*. Sa rédaction était confiée à un autre wallon, Louis BODART (1864-1942), arrière-petit-fils du «père Warnon» du Cabinet des Mintes à la Plante.
A cette époque, sans appui officiel, livrée à ses propres forces, une gazette wallonne ne pouvait vivre qu'en s'assurant un fort tirage et, pour parvenir à cette fin, devait nécessairement sacrifier aux *couyonâdes*. L. Bodart dut se résoudre à cette servitude. Cette rançon payée, et parfois elle était bien lourde, il pouvait se permettre de publier des productions d'un caractère littéraire. Il se montrait accueillant aux jeunes auteurs et aimait à remettre en mémoire, en les republiant, des œuvres de valeur dues à des écrivains disparus.
Li Couarneu a connu un réel succès et n'a disparu qu'au moment de la guerre de 1914. A partir de 1907, la rédaction du *Couarneu* a publié aussi des *Aurmonakes*.

Vers 1905, commence à se manifester une génération nouvelle; très différente, comme mentalité, de la génération précédente, souvent si terre à terre. Ces jeunes namurois s'intéressent passionnément à tout ce qui fait l'attrait du terroir namurois: son passé, son folklore, ses beautés naturelles, son fleuve – car la Meuse n'est nulle part aussi belle que dans sa traversée du Namurois. Ils se rendent compte, aussi, que le *dialecte doit faire partie du patrimoine culturel.*

Comment désigner cette génération! N'hésitons pas à la dénommer *la génération de François Bovesse*, car c'est le chantre de la douceur mosane qui l'a incarnée le mieux, à bien des égards, et qui devint son plus éminent représentant.

Quatre jeunes gens de cette génération furent à l'origine des *Rèlîs Namurwès*. Le 25 février 1909, au cours d'une promenade à la Citadelle, Lucien MARÉCHAL, Télesphore LAMBINON, Auguste DEMIL, Georges PELOUSE décident de fonder un cercle littéraire wallon. Formés par les études classiques, ils connaissaient les origines exactes du wallon. Il s'agissait d'un authentique idiome roman, parallèle au français, et nullement son dérivé. Ne pouvait-on pas le traiter comme une langue littéraire? Il était l'objet de préjugés tenaces, injustifiés comme tous les préjugés, et dont il importait de faire justice. Mais, pour *l'élever à la dignité d'une langue littéraire*, il importait de le bien posséder, d'en connaître les ressources, les richesses. Il convenait de *faire montre d'un réel rigorisme dans la recherche de la qualité*.

En conséquence, ils choisissent un nom qui sonne clair et qui exprime leur volonté de bien œuvrer: *Lès Rèlîs Namurwès*. Rèlî, je le rappelle, est un adjectif wallon qui signifie: *trié, choisi*.

J'ai souvent songé à cet épisode, à cette promenade romantique à la Citadelle, où quatre étudiants trouvèrent l'inspiration.

Cette vieille montagne du Champeau, si chargée d'histoire qui commande majestueusement le confluent de la Sambre et de la Meuse, apparaît en quelque sorte comme l'*acropole des Namurois*. C'est aussi un lieu où souffle l'esprit. C'est par une journée de belle lumière, alors qu'il contemplait le site de Namur, du promontoire du donjon, que François Bovesse, frappé par l'harmonie du paysage, trouva cette heureuse expression, qui depuis a fait fortune: *la douceur mosane*.

Nos jeunes gens se tracèrent une ligne de conduite fort nette – et non sans audace – ils jettèrent les bases d'un programme prometteur.

Le nom adopté est déjà un manifeste: *Lès Rèlîs Namurwès*. Ensuite la devise, qui en dit long, *Wêre mais bon*, peu mais bon: la qualité avant tout. L'emblème adopté – symbole pittoresque et combien significatif – est *Li Passète*, c'est-à-dire la passoire, l'ustensile bien connu, percé de nombreux trous et qui sert à égoutter.

L'épisode de la Citadelle de Namur, ou quatre jeunes Wallons songèrent, dans leur enthousiasme, à se grouper pour l'illustration d'une vieille langue

d'oïl, n'est pas sans rappeler quelque peu, *mutatis mutandis*, un autre épisode qui s'est déroulé, non loin de la vallée du Rhône, au château de Font-Ségugne, près d'Avignon, où sept jeunes provençaux, fervents d'une vieille langue d'oc, MISTRAL et ses amis, ont jeté les bases du *Félibrige*.

Pour en revenir à nos premiers Rèlîs, leurs débuts furent modestes. Les premières séances se tinrent à l'Athénée royal, après 4 heures, dans une salle de classe qu'ils pouvaient occuper, une fois par semaine, avec l'autorisation du préfet.

Le premier président fut Télesphore LAMBINON, qui, dans la suite, devait réaliser une brillante carrière militaire et devenir général. Le secrétaire fut Lucien Maréchal. Celui-ci brûlait d'un feu sacré. Il avait dans les destinées du wallon une foi qui transporte les montagnes.

Il avait été à bonne école, il devait énormément à son père Alphonse MARÉCHAL, titulaire de la chaire de rhétorique à l'Athénée royal de Namur. Romaniste éminent, il était un fervent de l'étude des dialectes. On lui doit, entre autres, une *Carte dialectale de l'arrondissement de Namur*, très appréciée des philologues. Il possédait une riche bibliothèque wallonne.

Mais il était d'une modestie extrême. Il resta, en fait, un isolé. Avant tout homme d'études, il inspira à ses deux fils Paul et Lucien, l'amour du wallon. Nullement homme d'action, mais son fils Lucien le fut pour lui.

Le recrutement des nouveaux membres fut activement poussé parmi les jeunes, en même temps s'opérait une sélection. Les membres devaient se montrer actifs, être des «vrais», des «purs», des *Rèlîs* enfin.

En 1911, on décide de s'adresser non seulement aux débutants, mais à des amateurs ayant fait leurs preuves. On rallie les anciens, les isolés, qui en valent la peine. Le cercle devient un *centre de ralliement*. Les candidats qui sont des débutants, sont soumis à une épreuve littéraire.

Dès 1910, à chaque séance, un membre fait une causerie sur l'un ou l'autre aspect de la littérature dialectale.

En somme, ces premières années furent décisives. Plusieurs coutumes établies à cette époque restent toujours en usage.

Notons qu'en 1911, Joseph CALOZET fut admis parmi les *Rèlîs*. On sait que, docteur en philologie classique, il fut professeur puis préfet de l'Athénée royal de Namur. Je n'ai pas à rappeler sa brillante carrière comme écrivain wallon; elle est bien connue et appréciée comme elle le mérite tant. On sait aussi que, dès sa fondation, l'Académie royale de Langue et de Littérature

françaises compte parmi ses membres un représentant des lettres dialectales. Ce fut d'abord le poète liégeois Henri SIMON, ensuite l'écrivain ardennais et namurois Joseph CALOZET. Grand honneur pour les *Rèlîs*. Aussi devint-il tout naturellement leur président.
Les *Rèlîs* ont occupé une grande place dans le cœur de Joseph CALOZET; il leur était dévoué corps et âme et quel président il fût! Il restera inoubliable.
Je n'ai pas à rappeler, ici, l'histoire des *Rèlîs*. Elle a été écrite, sous forme de chronique, par Lucien MARÉCHAL lui-même. Je me permets de vous y renvoyer.
L'œuvre accomplie par les *Rèlîs*, pendant les 60 années de leur existence, apparaît absolument remarquable. On ne peut plus nier maintenant qu'*il existe à Namur une littérature dialectale de qualité*. Tous les domaines littéraires ont été abordés avec succès, œuvres en vers et en prose, chansons, théâtre, même le théâtre religieux (qu'on est loin du *genre farce* de la fin du XIX^{e} siècle!). Œuvres religieuses aussi et le wallon est entré dans l'église, par des cantiques, par des sermons: situation impensable, il y a moins de cinquante ans. Se trouve en cours d'impression un monumental dictionnaire wallon, conçu sur un plan inédit et qui fait la joie des philologues, des historiens, des folkloristes. Deux volumes ont déjà paru.
Namur, au cœur de la Wallonie, possède, non seulement le *centre de ralliement*, qui lui avait fait défaut, pendant tant d'années, mais est devenu un véritable *chef-lieu linguistique, la capitale du dialecte dit Namurois* (ou Centre-Wallon). Et cela, la cité de Sambre-et-Meuse le doit aussi aux *Rèlîs*.
Pour l'abondance de la production littéraire des *Rèlîs*, je me permets de vous renvoyer à une précieuse publication, la *Bibliographie des travaux des Rèlîs Namurwès*. D'autre part, n'oublions pas de signaler qu'ils éditent une revue d'une haute tenue, *Les Cahiers Wallons*.
Ils aiment aller de l'avant et mènent le bon combat pour faire connaître au grand public, le mouvement dialectal wallon. Ils usent des moyens les plus modernes, la Radio, la T.V., la Presse (ici, je pense notamment à la place qu'ils occupent dans *Chîjes et Pasquéyes*, le feuilleton littéraire wallon d'un journal namurois).
Soixante années d'existence! Quel haut sommet a été atteint!
Une dernière remarque en terminant.
Cette splendide efflorescence de notre littérature dialectale ne doit pas être prise comme une réaction vis-à-vis de la langue et de la littérature françaises.

Bien au contraire. *Littérature dialectale* et *Littérature française* se meuvent sur des plans différents. Loin de s'exclure ou de se combattre, elles font au contraire très bon ménage. Tous les auteurs wallonisants restent des francophones convaincus. De leur propre volonté, sans aucune contrainte, au XIII^{e} siècle, les Wallons ont adopté le français comme langue de culture, et, depuis sept siècles, ils n'ont cessé de profiter de la culture française si vaste, si profondément humaine. Les Wallons tiennent au français comme à la prunelle de leurs yeux. Mais à côté de la langue française, leur sensibilité régionaliste aime laisser une place au dialecte qui se prête si heureusement, à tout ce qui touche la vie locale et populaire.
Donc, la littérature dialectale est avant tout un émouvant *témoignage de ferveur régionaliste*. Elle est l'illustration du terroir wallon lui-même avec ses particularités. c'est-à-dire d'un très vieux terroir, placé aux avant-postes de la *Romania*.
Le sentiment wallon, l'âme wallonne y trouvent leur plénitude. En bref, elle constitue un enrichissement profond de notre *Romanité*. On ne peut assez le proclamer par le temps qui court.

Félix ROUSSEAU

Membre de l'Académie royale de Belgique,
Président d'honneur des Rèlîs Namurwès,
Conseiller folklorique de Moncrabeau.

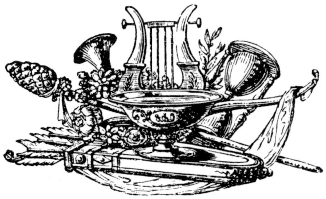

En même temps que texte de présentation de l'Exposition Dialectale, les lignes qui suivent veulent être un aide-mémoire, un guide de promenade et de connaissance dans le domaine littéraire dialectal: elles sont, pour la plupart, extraites de «Propos d'un Archiviste...», le filial hommage de Félix ROUSSEAU, Président d'Honneur des Rèlîs Namurwès et conseiller Folklorique de Moncrabeau.

DE CHARLES WÉROTTE A JOSEPH CALOZET

avons-nous intitulé cette Exposition.

Ces «Deux grands wallons» sont en effet des «Figures de Proue» du mouvement littéraire dialectal à Namur.

Le premier, chansonnier de renom, et l'âme de Moncrabeau au XIX[e] siècle.

Le second, grâce à qui le renouveau dialectal du XX[e] siècle a pu fleurir et aboutir à la magnifique efflorescence que nous connaissons.

Charles Wérotte

GÉNÉRALITÉS

CARTES ET PLANS

1 *La Romania*, carte, 100 × 70.

Territoires d'Europe de l'ancien Empire Romain, où sont parlés langues et dialectes issus de la langue latine, les parlers romans:

groupe roumain (4 dialectes);
dalmate;
italien (3 zones dialectales);
sarde (2 variétés);
rhéto-roman (3 sous-groupes);
français (domaine d'oïl: 15 dialectes, dont le wallon);
occitan (domaine d'oc: 3 sous-groupes);
catalan (2 zones);
espagnol (6 variétés);
portugais (4 divisions).

Trois groupes ont eu une expansion extraordinaire dans le monde pour atteindre:

le portugais, 73.000.000 d'usagers;
le français, 85.000.000 d'usagers;
l'espagnol, 142.000.000 d'usagers;

Réf.: W. BAL, *Introduction aux Etudes de Linguistique Romane*, Paris, Didier, 1966.

2 *Le domaine Gallo-Roman*, carte, 100 × 70.

Aires de répartition des dialectes parlés en France et en Belgique romane. Entre les deux grands domaines d'oc et d'oïl, une région intermédiaire, dénommée «le Croissant», s'ouvrant vers l'Est, où est parlé le franco-provençal.

Domaine d'oïl

région N-E:	Wallonie
région N:	Artois, Picardie, Haute-Normandie
région E:	Lorraine

région S-E:	Bourgogne, Franche-Comté
région Centre:	Champagne, Orléanais, Ile-de-France
région N-O:	Anjou, Maine, Touraine, Bretagne romane, Basse-Normandie
région S-O:	Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois

DOCUMENTS LES PLUS ANCIENS DU DOMAINE GALLO-ROMAN:

842	*Serments de Strasbourg*	Langue : franco-provençal
890	*Séquence de Sainte-Eulalie*	Origine : wallonne
IXe siècle	*Sermon sur Jonas*	Origine : wallonne
IXe siècle	*Vie de saint Léger*	Origine : wallonne
Xe siècle	*Passion de Clermont-Ferrand*	Langue : mi-français mi-provençal
1050	*Vie de saint Alexis*	Langue : normande
XIe siècle	*Vie de Boece*	
	Chanson de Sainte-Foy d'Agen	Langue : occitan
Fin XIIe siècle	*Textes en franco-picard et premiers textes en francien*	

Réf.: Phonétique historique du Français, P. Fouché 1952.

3 *Les divisions linguistiques de la Wallonie*, carte, 100 × 140. Musée de la Vie Wallonne, Liège.

Aire Wallonne se divisant en:

Est Wallon, provinces de Liège et Luxembourg (Nord);

Centre Wallon, provinces de Brabant Wallon, Namur et Luxembourg et «Botte de Givet»;

Ouest Wallon, provinces de Hainaut et Namur (Ouest).

Aire Picarde, province de Hainaut (Ouest).

Aire Lorraine, province de Luxembourg (Gaume).

Filiation dialectale: Deux langues indo-européennes, le celtique (gaulois) et le latin populaire, fondues en un dialecte, auquel se sont amalgamés des apports germaniques dûs aux invasions des Francs Austrasiens du Ve siècle.

PÉRIODE PRÉ-MONCRABEAUCIENNE

4 *Tableau représentant la porte Hoyoul au XVIII^e siècle.*
Reconstruite au XIVe siècle, c'était la porte fortifiée la plus monumentale de Namur et qui gardait la principale entrée de la troisième enceinte des fortifications urbaines. Elle a tenu un grand rôle dans la vie namuroise. Au point de vue folklorique, elle séparait le «pays» des Echasseurs Mélans de celui des Echasseurs Avresses.
Ce tableau du XVIIIe siècle donne une idée de son aspect vu du Marché Saint-Remy, où les Avresses, qui ont pénétré dans l'ancienne ville par la Porte Hoyoul, livrent un combat aux Mélans.

ANONYME

5 *Paskéye sul Toû d'Houyoux et ses deux soû*, Namur, Impr. Charles Lahaye, s.d., 19,5 × 32, feuille imprimée recto-verso, class. B.N., n° 668.
La démolition de la Porte Hoyoul en 1730 a donné lieu à une «paskéye», qui constitue le plus ancien texte en wallon namurois, que nous connaissions. Son auteur est resté inconnu. Dans une sorte de complainte, qui ne manque pas de mérites et d'intérêt, le vieil édifice se lamente sur sa fin prochaine et évoque ses nombreux souvenirs.

SERGENT BENOÎT (1707-1784)

6 *Chanson sur la maladie du Sergent avec son testament*, ms., 9 couplets, 19 × 31,5, 1 feuille recto.
Il est le premier auteur wallon namurois, dont nous pouvons citer le nom. Il était «sergent de ville», c'est-à-dire agent de police. Illettré, il avait recours aux bons offices d'un sien ami, un portefaix surnommé Carême, lequel lui servait à la fois de scribe et d'«impresario». Celui-ci débitait les chansons de son camarade du haut d'une table qu'il dressait aux carrefours. Les œuvres du Sergent Benoît n'ont pas été publiées de son vivant. Elles nous sont parvenues en manuscrit du temps (feuilles volantes et petits cahiers).

Abbé Nicolas-Joseph Grisar († en 1796)

On l'a appelé avec exagération le «Béranger Namurois». Ancien professeur au Collège royal de Namur (l'Athénée actuel), il devint curé de Saint-Nicolas, la paroisse la plus populaire de la ville. Très réactionnaire, il composa des chansons satiriques contre le gouvernement de Joseph II et ses réformes et contre les idées révolutionnaires des Français de Dumouriez.

7 *Jim va f'dire Po v'fer rire*, chanson du Curé Grisar, air du menuet d'Escaudet, m.s., 12,5 × 19,5, cahier de 5 feuillets.

8 *Vîve Casin, li curé d'Lisogne*, m.s. recto verso, 19,5 × 31,5, 1 feuille. 10 couplets à l'adresse du curé Nivaille, tous sur des airs différents.

PÉRIODE MONCRABEAUCIENNE

I. LES PARRAINS DE MONCRABEAU

ADOLPHE BORGNET (1804-1875)

La majeure partie de sa carrière s'écoula à Liège, où il était professeur d'histoire à l'Université. Son biographe contemporain n'hésite pas à écrire: «il resta Namurois jusqu'au bout des ongles». Tout ce qui touchait Namur l'intéressait énormément. Il est l'auteur d'un ouvrage charmant intitulé *Légendes Namuroises*, paru en 1837 sous le pseudonyme de Jérôme Pimpurniaux.

Frère du précédent, JULES BORGNET (1817-1872), premier archiviste de l'Etat pour la province de Namur, dont il sauva les archives anciennes laissées à l'abandon. Toutes ses publications consacrées à l'histoire namuroise conservent leur valeur. Cheville ouvrière de la Société Archéologique de Namur (fondée en 1845), il encourageait, aussi de son mieux, le mouvement littéraire wallon. Une rue de Namur rappelle son nom.

9 *Légendes namuroises par Jérôme Pimpurniaux*, Namur, Leroux, 1837, 17,5 × 9,5, 240 pp. – Coll. L. Léonard.

JOSEPH GRANDGAGNAGE (1797-1877)

Ecrivain très fécond et bien de son temps. Sa carrière de magistrat l'éloigna de Namur, mais il resta toujours fidèle à sa ville natale qu'il aimait à comparer à Arles, en raison des «jolis minois» des jeunes namuroises. Il appréciait infiniment le wallon et fut un admirateur de Wérotte. Une rue de Namur porte son nom.

10 *Wallonades*, par l'auteur d'Alfred Nicolas (Joseph Grandgagnage), Liège, Oudart, 1845, 15 × 23, 156 pp., «offert par l'auteur à Monsieur Charles Wérotte, auteur du recueil de nouvelles chansons namuroises (s) gggg».

JEAN MATHIEU NISEN

11 *Portrait de Joseph Grandgagnage*, 1871, huile sur toile, 208 × 131. – Coll. Société Archéologique de Namur. – Reproduction photographique de P. Dandoy.

BARON GOSWIN DE STASSART (1780-1854)

Entra dans l'administration française sous Napoléon. Il fut successivement sous-préfet à Orange et préfet à Avignon (Vaucluse). En Provence il s'intéressa à la littérature provençale. Après 1830, il fut membre du Congrès national et devint le premier gouverneur de la province de Namur sous la Belgique indépendante. Il a beaucoup écrit et il considérait Wérotte comme le fondateur d'une littérature dialectale du meilleur aloi. Un boulevard de Namur rappelle son nom. Son souvenir est conservé aussi à Orange.

12 *Fables par le...*, 8e édition, augmentée de 10 feuilles, Paris, Hachette, et Bruxelles, Decy, 1852, 15 × 9,5, 314 pp. – Coll. Bibliothèque Moretus, Facultés Notre-Dame de la Pais, Namur.

HONORÉ CHAVÉE (1815-1877)

Il fut, de son temps, un des meilleurs connaisseurs du sanscrit et de la littérature sacrée de l'Inde. Il devint un spécialiste renommé de la linguistique indo-européenne. Etabli à Paris, il y a fondé la *Revue de linguistique et de littérature comparées*. Resté très fidèle à Namur, sa ville natale, il n'a cessé pendant toute sa carrière, de s'intéresser au Wallon. En 1857, il faisait paraître à Paris un ouvrage intitulé *Français et Wallon. Parallèle linguistique*. Il y propose un système d'orthographe wallonne en partant du wallon de Namur et en prenant ses exemples chez Wérotte et les écrivains de Moncrabeau.

13 *Lexiologie indo-européenne* ou *essai sur la science des mots*, Paris, Franck, 1849, 15 × 23,5, 420 pp.
«Hommage à ma ville natale (s) H. Chavée.» – Coll. Société Archéologique de Namur.

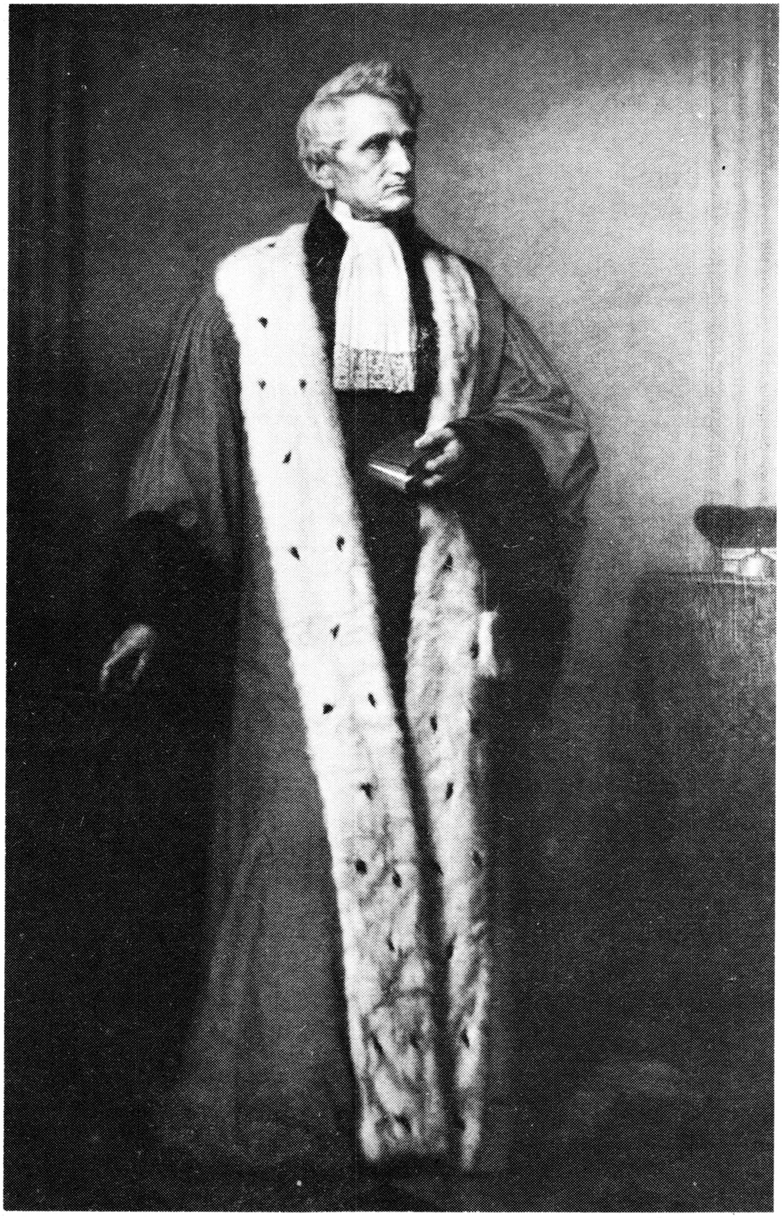
Cat. nº 11

II. MONCRABEAU

Ph. Lagrange

14 *Boquets*. Namur, De Veuve F.-J. Doux fils, 1830, 22 × 15, 212 pp. – Coll. Société royale Moncrabeau.

15 *Diplôme de membre de la société Moncrabeau à Nicolas Bosret*. 1843, lithographie, 44 × 33. – Coll. Société royale Moncrabeau.

16 *Costume de molon*.

Créé et dessiné en 1843 par le peintre N. Jomouton. Souliers et chaussettes noirs; guêtres rouges ornées d'arabesques d'or; culotte cavalier en velours noir portant sur chaque jambe deux losanges dorés; justaucorps en cuir arborant sur la poitrine plastronnante le blason de Moncrabeau; ceinture blanche frangée d'argent; manches de chemise blanches, manchettes rouges avec arabesques dorées; cape bleue à la mousquetaire, bordée de deux galons dorés, doublée de soie blanche; collerette blanche tuyautée sur trois rangs; chapeau noir d'astrologue en forme de cône tronqué, peint en rouge et or portant le chiffre 40 et la lettre M.

17 *Moncrabeau, orchestre des 40 Molons*. 1843, lithographie, Namur, Lambert de Roisin, 54 × 73. – Coll. Société royale Moncrabeau.

18 *Diplôme de membre de la société Moncrabeau à Charles Wérotte*. 1844, lithographie, 39 × 26. – Coll. Société royale Moncrabeau.

Charles Wérotte

19 *Recueil de chansons wallones et autres poésies*. Namur, Guyaux et Feuillen, 1844, 24 × 16, 170 pp. – Coll. Société royale Moncrabeau.

ANONYME

20 *Fr. Honinckx. Président de la société de Moncrabeau (Costume des soirées au profit des Pauvres, 1849)*. Portrait, pastel, 35 × 27. – Coll. Société royale Moncrabeau.

NICOLAS BOSRET

21 *Li bia bouquèt*. Namur, 26 × 36, feuille double. – Coll. E. Montellier.

P. VERSTALLIEZ

22 *Nicolas Bosret 1799-1876*. Huile sur toile, 1855, 85 × 66. – Coll. Société royale Moncrabeau.

23 *Registre aux décisions et autres documents*, ms., 1858-1887, 34,5 × 22. – Coll. Société royale Moncrabeau.

GENISSON

24 *Charles Wérotte 1795-1870*. Huile sur toile, 1865, 100 × 75. – Coll. Société royale Moncrabeau.

J. COLSON

25 *Tehansons patoises*. Namur, 1862. I. Colin, 22 × 16, 302 pp. – Coll. E. Montellier.

PÉRIODE POST-MONCRABEAUCIENNE

I. LA FAMILLE GODENNE

Si une littérature dialectale a pu se développer et même vivre à Namur, elle le doit, pour une bonne part, à une famille de maîtres imprimeurs, *la famille Godenne* qui fut vraiment la providence des auteurs wallonisants et, en particulier, des Moncrabeauciens.

Paul Godenne (1826-1896)

Il fut introduit dans le milieu de Moncrabeau par son oncle Charles Wérotte, époux de Claudine Godenne. Il édita le premier almanach en wallon de Namur, l'*Aurmonaque di Nameur*. Pendant trois générations, c'est chez les Godenne que paraîtra la chanson wallonne distribuée au nouvel an par les *allumeux d'lampes*, chanson qui constitue une sorte de petite chronique locale et vraiment intéressante à consulter.

26 *Aurmonaque di Nameur*, 1869, cinquaimme année, 14,5 × 11, Bibliothèque des Rèlîs Namurwès, fonds Félix Rousseau.

Jacques Godenne (1851-1909)

Il était le fils de Paul et fut un merveilleux vulgarisateur d'histoire locale. Ses publications sont très recherchées aujourd'hui. Sans lui, nous ne connaîtrions rien, ou fort peu de choses, sur les origines et l'histoire même de Moncrabeau, car la société n'a pas conservé ses archives anciennes. Il se dépensa sans compter pour la cause de la littérature dialectale à Namur.

27 *Jacques Godenne*, photo, 16,5 × 12. – Coll. Félix Rousseau.

Léopold Godenne (1850-1922)

Cousin de Jacques. C'est lui qui lança le premier journal rédigé en wallon. Sa gazette

hebdomadaire *La Marmite* a paru pendant 22 ans. Il devint l'éditeur attitré des membres du Cercle *Nameur po tot*, de Bruxelles. Il appartenait à la branche des Godenne qui s'établit à Malines. Plusieurs des membres de cette branche ont joué un rôle en vue dans cette ville.

28 *La Marmite*, Malines, 20 au 27 mai 1900, nº 21, 41,5 × 28.

II. LE THÉÂTRE

Après 1889, date de la création, à Namur, de la première pièce liégeoise populaire: *Tatî l' Pèriquî.*

La vogue des «concerts» ou représentations dramatiques et musicales, entrecoupées d'intermèdes de chants et monologues, associera le mélodrame, pièce en 3 actes au moins et en français, à une ou deux comédies wallonnes en I acte.

Là aussi viendra «se ressourcer» l'amour du Wallon pour sa langue romane.

29

III. PÉRIODE ACTUELLE

30 *S.M. la Reine Elisabeth félicite E. Montellier, directeur de la société royale Moncrabeau, en présence du baron Huart, bourgmestre de Namur.* 1956, photo, 24 × 30. – Coll. Société royale Moncrabeau.

31 *Diplôme de minteûr* de la Société royale Moncrabeau, remis à M. Félix Rousseau en séance publique lors des fêtes de la Wallonie le 17 septembre 1961. 35 × 50. Coll. F. Rousseau.

32 *Programme du XXXVII^e gala de folklore wallon.* Bruxelles, 23 mars 1968. Bruxelles, 1968. En couverture, groupe des quarante molons. – Coll. E. Montellier.

33 *Les quarante Molons* sur leur char tiré par des chevaux. Photo, 13 × 18. – Coll. E. Montellier.

34 *Li coq*, instrument. Mirliton très agressif intervenant dans le morceau *Li Piquette do Djoû.* Coll. Société royale Moncrabeau.

35 *Li vatche*, instrument. Mirliton très paisible. – Coll. Société royale Moncrabeau.

36 *La basse*, instrument. Porte d'armoire, fils de clôture, archet à dents de scie. Coll. Société royale Moncrabeau.

LÈS RÈLÎS NAMURWÈS
1909-1968

I. LES PARRAINS

Sous ce vocable, sept fervents wallonisants dont l'amour qu'ils vouèrent à leur pays et à son vieux dialecte gallo-roman favorisa le renouveau dialectal au XX^{e} siècle à Namur. Tous furent promus membres d'honneur du nouveau Cercle.

Alphonse Maréchal (Liège, 1856-1936)

Professeur de Rhétorique à l'Athénée royal de Namur de 1886 à 1918, Philologue wallon, membre de la Société de Littérature wallonne, il publia en 1909 la *Carte dialectale de l'Arrondissement de Namur*, un des premiers travaux de l'espèce, très apprécié par les spécialistes de la philologie. Père de Lucien, fondateur du Cercle des Rèlîs, et de Paul, qui rejoignit la société dès ses premiers miments pour publier avec son frère cadet des travaux variés, importants et réputés.

Bibliogr.: Félix Rousseau, *Propos d'un Archiviste sur la Littérature Dialectale à Namur*, 2^{e} partie, Cahiers Wallons, 1965, p. 194.

38 *Carte dialectale de l'arrondissement de Namur*, in *Bulletin de la Société Liègeoise de littérature Wallonne*, Tome 40, 1900, pp. 65 à 94, 15 × 23. – Coll. Bibliothèque Moretus, Facultés Notre-Dame de la Paix, Namur.

Alexandre Gérard (Namur 1864 - Arlon 1936)

Docteur en droit, avocat, greffier au tribunal.
Secrétaire-fondateur, en 1895, de la Fédération littéraire et dramatique de la Province de Namur. Auteur d'une comédie-drame moralisatrice *Li Pèkèt*, il est surtout connu par ses travaux et conférences dans de nombreux milieux; les textes en ont été publiés sous le titre *Au Payis Walon.*

D'Arlon où il avait dû s'exiler, il écrivait aux Rèlîs: «Mon cœur est resté fidèle à Namur».

Bibliogr.: F. ROUSSEAU, *op. cit.*, pp. 167, 184.

39 *Au pays Wallon, causerie.* Namur, P. Godenne, 1899, 18,5 × 22, 53 pp. – Coll. Rèlîs Namurwès.

40 *Le vieux Namur.* Namur, V. Delvaux, 1901, 24 × 16, 198 pp. – Coll. Rèlîs Namurwès.

LOUIS LOISEAU (Moignelée 1858 - Ixelles 1923)

Commerçant. Surtout poète et chansonnier; le plus fécond des auteurs namurois, depuis Charles Wérotte.
De ses œuvres dramatiques, on connaît *Boû po vatche*, mais aussi *D'one pîre trwès côps*, qui sera même traduite en flamand. Ses recueils *Fauves èt Tchansons walones* et *Echos du Terroir*, ce dernier contenant 145 chansons et monologues dont *Li vî clotchî d' Sint-Djan, Li cariyon d' Sint-Aubwin, Li salade aus crètons*, etc.. *Fleûrs di Moûse* paraîtra en 1942.
Loiseau fut marqué pour la vie par les onze années qu'il passa à Namur, de 1870 à 1881.

Bibliogr.: F. ROUSSEAU, *op. cit.*, pp. 176 et ss.

41 *Echos du terroir.* Malines, L. et A. Godenne, 1897, 20,5 × 14, 190 pp. – Coll. Rèlîs Namurwès.

42 *Fleûrs di Moûse.* Epreuves, 1921, 22 × 14,5, 26 pp., Edité dans *Fleûrs di Moûse* suivie des *Echos de terroir*, Dinant, Bourdeaux, ss date (1942), 22,5 × 14,5, 84 pp. – Coll. Rèlîs Namurwès.

LAMBERT J.-L. LAMBILLION (La Plante 1853 - Jambes 1922)

Prosateur. Auteur de *Autoû d' l'aîstréye, do timps di m' grand-mére*, série de contes-témoins des événements marquants de la vie de notre pays depuis le XVIII[e] siècle, et, partant, de la vitalité et de la valeur de la tradition orale.

Bibliogr.: F. ROUSSEAU, *op. cit.*, p. 187.

43 *Autoû d' l'aistréye do timps di m' grand-mére.* Namur, V. Delvaux, 1906, 20 × 14, 108 pp. – Coll. Rèlîs Namurwès.

ADRIEN OGER (Namur 1871 - Bruxelles 1957)

Conservateur du Musée Archéologique, bibliothécaire de la Ville de Namur. Correspondant des philologues Niederländer, allemand, et Zanardelli, italien. Initiateur de nombreux jeunes gens au passé de leur ville et au dialecte wallon.
Bibliogr.: F. ROUSSEAU, *op. cit.*, p. 192.

44 *Les frères Jean et Nicolas de Wespin, dits Tabaguet, sculpteurs dinantais XVI*^e *et XVII*^e *siècle: leur venue en Italie*, extrait du C.R. du Congrès d'Archéologie et d'Histoire. Dinant 1903. Namur, Wesmael-Legros, 1904, 16 × 24,5, 13 pp. Coll. L. Léonard.

LÉON PIRSOUL (Haltinnes 1873 - Ixelles 1947)

Conservateur du Timbre.
Auteur dramatique fécond, 20 pièces de théâtre. Auteur du *Dictionnaire Wallon-Français* (Dialecte Namurois), 1^{e} édition 1902, 800 pp.; 2^{e} édition 1934, 531 pp. Avec P. Coppe, auteur du *Dictionnaire bio-bibliographique des littérateurs d'expression wallonne.*
Bibliogr.: F. ROUSSEAU, *op. cit.*, p. 174.

45 *Po lîre à l' chîje Au culo do feù.* Namur, la province de Namur, ss. date, 19,5 × 12, 222 pp. – Coll. Rèlîs Namurwès, fonds Lucien Maréchal.

46 *Dictionnaire wallon-français (dialecte namurois)*, 1^{e} édition, tome I (A à L), Malines, L. et A. Godenne, 1902, 12,5 × 19,5. Tome II (N à Z). Id. 1903. Coll. L. Léonard.

JULES PIROT (Gesves 1877 - Esterhazy [Saskatchewan] 1955)

Prêtre au Canada de 1904 à 1955. Prosateur.
A édité en 1903 les *Fauves da nosse vîye mére. Contes Walons*, réédités avec des contes canadiens en 1950 sous le titre *Contes d'au lon èt di-d prês.*

Symbole de la fidélité à son pays natal, à sa famille et à son dialecte wallon au sujet duquel il proclame: «Le wallon est pour moi la plus belle de toutes les langues».
Bibliogr.: F. ROUSSEAU, *op. cit.*, p. 184; L. LÉONARD, *Un littérateur Wallon du Canada, J.J. Pirot*, 1967.

47 *Contes wallons*. Namur, J. Delwiche, 1903, 17,5 × 11, 90 pp. – Coll. Rèlîs Namurwès, fonds L. Maréchal.

48 *Contes dau lon èt did près*. Gembloux, Duculot, 1950, 19 × 12,5, 162 pp. – Coll. Rèlîs Namurwès, fonds L. Maréchal.

II. LA NAISSANCE

Athénée de Namur: 23 février 1909.
Fondateurs: Lucien MARÉCHAL, Télesphore LAMBINON, Georges PELOUSE, Aug. DEMIL.

LUCIEN MARÉCHAL (Jambes 1892 - Liège 1964)

Chef de bureau honoraire aux Douanes et Accises. Secrétaire-fondateur des Rèlîs jusqu'en 1959, secrétaire perpétuel jusqu'en 1964, membre titulaire de la Société de Langue et de Littérature wallonnes, Prix Biennal du Littérature wallonne (prose) du Gouvernement en 1950. Auteur, en collaboration avec son frère Paul, de *l'Anthologie des Poètes Wallons Namurois*, et de nombreuses études; d'œuvres poétiques et dramatiques. Paul Maréchal, son frère, qui rallia l'équipe le 12 mars 1909, mérite de lui être associé comme il le fut dans de nombreuses œuvres et dans les sombres heures de 1914-1918.
Références: Bibliographie des Rèlîs, Cahiers Wallons, n^os^ 7-8-9, 1964. *Tot-à l' doûce*, recueil d'œuvres de L. M., Cahiers Wallons, n^os^ 6-7-8, 1965.

49 *Anthologie des Poètes wallons namurois*. Namur, Dubois et fils, 1930, 19,5 × 28, 268 pp. – Coll. Rèlîs Namurwès.

TÉLESPHORE LAMBINON

Général d'artillerie en retraite. Premier Président des Rèlîs, charge qu'il dut abandonner dès que sa carrière militaire l'obligea à quitter Namur. Membre d'honneur du Cercle.

GEORGES PELOUSE

Second Président des Rèlîs. Mort au champ d'Honneur le 26 mai 1918.

AUGUSTE DEMIL

Membre fondateur.

III. LES MAINTENEURS: LA GÉNÉRATION DE FRANÇOIS BOVESSE

Le terme «mainteneur», inspiré du vocabulaire de l'Académie des Jeux Floraux, de Toulouse, nous semble le meilleur et le plus digne pour qualifier les «piliers» du Cercle; les vaillants qui vinrent à la rescousse pour lui assurer, avec Lucien MARÉCHAL, vitalité et considération.

JOSEPH CALOZET (Awenne 1883 - Namur 1968)

Docteur en philologie classique. Professeur, puis Préfet d'Athénée à Namur. Membre, au titre dialectal, de l'Académie de Langue et de Littérature françaises de Belgique. Membre titulaire de la Société de Langue et de Littérature wallonnes. Président du Cercle de 1930 à 1968. Président du Comité central de Wallonie. Une vitrine entière lui est consacrée, contenant des manuscrits, ses œuvres, des souvenirs.
Un numéro spécial des *Cahiers Wallons* rappelle, avec tous ses titres et mérites, la grande figure de celui qui restera «Le Président»; des hommages et inédits.

50 *Li Brak'nî*. Liège, H. Vaillant-Carmanne, 1937, 23,5 × 15, 88 pp. – Coll. Rèlîs Namurwès.

51 *Pitit d' mon lès Ma-tantes*. Liège, H. Vaillant-Carmanne, 1938, 23,5 × 15, 144 pp. – Coll. Rèlîs Namurwès.

52 *Li Crawieûse agasse*. Liège, H. Vaillant-Carmanne, 1939, 23,5 × 15, 128 pp. – Coll. Rèlîs Namurwès.

53 *O Payis dès sabotîs.* Liège, H. Vaillant-Carmanne, 1945, 2e édition (1e édition 1933), 23,5 × 15, 142 pp. – Coll. Rèlîs Namurwès.

ANONYME

54 *Li Crawieûse Agasse*, bois sculpté offert à J. Calozet le 15 juin 1963 à l'occasion de sa 80e année. 27 × 26,5, haut 42,5; sculpté dans les Ateliers d'Art de Maredsous. – Coll. Madame Gérard-Calozet.

55 *Joseph Calozet*, Président du cercle littéraire «Les Rèlîs Namurwès», du comité central de Wallonie. Namur, «Les Cahiers Wallons», édition spéciale, 1968, 23,5 × 15,5, 48 pp. – Coll. Rèlîs Namurwès.

FERNAND DANHAIVE (Saint-Servais 1888-Namur 1935)

Docteur en Histoire. Professeur, puis Inspecteur de l'Enseignement Moyen. Membre titulaire de la Société de Langue et de Littérature wallonnes. Historien wallon et fervent régionaliste, une mort prématurée l'empêcha de poursuivre un combat qu'il estimait sacré, pour la réhabilitation de l'histoire de la Wallonie, souvent sacrifiée sur l'autel de la patrie belge. Fervent de l'histoire locale, du folklore, le dialecte était pour lui chose sacrée. Il le parlait avec une rare éloquence.
Bibliogr.: F. ROUSSEAU, *op. cit.*, p. 193. Hommages divers cités en note.

56 *Mœurs et spots du terroir de Namur-nord.* Namur, Emile Chantraine, 1925, 22,5 × 14, 68 pp. – Coll. Rèlîs Namurwès.

57 *Fernand Danhaive*, Photo, 9 × 13. – Coll. L.-M. Danhaive.

FRANÇOIS BOVESSE (Namur 1890-1944)

Docteur en droit, Avocat. Député de Namur, puis Ministre. Gouverneur de la Province de Namur, abattu le 1er février 1944 par des traîtres à la solde de l'ennemi. Fondateur, en 1912, de «Sambre et Meuse», journal hebdomadaire «Pour l'Art et la Wallonie». Membre protecteur, puis membre d'Honneur des Rèlîs. L'amour qu'il voua à sa petite patrie l'engagea, partout et pour tous, jusqu'au sacrifice de sa vie.

Cat. nº 55

58 *La douceur mosane.* Liège, J. Thone, 1938, 25,5 × 19,5, 134 pp. – Coll. L. Léonard

59 *Le ballet du printemps, musique d'Ernest Montellier.* Namur, Dave, 1949, 21,5 × 14, 16 pp.
Composé pendant son incarcération à la prison de Saint-Gilles en 1942. – Coll. L. Léonard.

V. Tonglet

60 *Nosse Françwès.* Dans *L'Arsouye*, n° 2, 1947, 28, 1.47, 42 × 31, 4 pp. – Coll. Rèlîs Namurwès.

Félix Rousseau

Au risque de froisser sa modestie, il nous paraît de notre devoir d'associer à ces noms celui de Félix Rousseau, notre toujours enthousiaste Président d'Honneur, ardent défenseur de toutes les causes wallonnes, et particulièrement du dialecte qu'il souhaite, contre ses détracteurs, voir reprendre une place méritée dans les vieilles langues gallo-romanes.
Ses *Propos d'un Archiviste...* et la présente Exposition en témoignent abondamment: tous les Rèlîs «li veûyenut voltî, po tot».

61 *Propos d'un archiviste sur la littérature dialectale à Namur*, tome I des origines à 1880. Namur, «Les Cahiers Wallons», 1964, nos 1-2-3, 22 × 14, 116 pp. Tome II, idem, 1965, nos 1 et 2, 88 pp.

IV. LES EMBLÈMES

62 Drapeau au *Coq hardi.*

Symbole de la fidélité inaltérable à la vieille terre romane de nos ancêtres, *Les Wallons*, et à son dialecte gallo-roman. Le premier emblème fut acheté en 1923, grâce à la souscription volontaire de tous les membres; il était surmonté d'un coq wallon en cuivre battu; le premier arboré par une société namuroise.

devise: Wêre maîs bon

Peu, mais du bon: évocation du programme que se sont, dès leurs débuts, imposé les Rèlîs; qualité d'abord!

attribut: Li passète

La passoire, qui sert de tamis pour séparer le bon grain, tandis que se prononce la formule «Çu qui passe, c'èst l' fine fleûr; çu qui d'meûre, c'èst lès scrabîyes», ce qui passe, c'est de qualité; ce qui reste sur le tamis est à rejeter.

Les initiales «R.N.» peuvent accompagner la signature de l'auteur au bas d'une œuvre au seul cas où celle-ci, soumise à l'assemblée, a été admise et déclarée «nin broketéye», non rejetée.

63 Serment

Dji djure, insi m'éde Diu, d'èplèyi tote mi vîye a r'lèver l' Walonîye.

Je fais serment, ainsi m'aide Dieu, d'employer toute mes forces à relever la Wallonie: formule que prononce le membre adhérent au moment de devenir membre effectif; la main étendue «su l' pia d' fougnant», sur la peau de taupe. Il s'agit d'une peau de taupe tannée sur laquelle a été inscrite la formule précitée.

La taupe a été choisie en raison du rôle utile qui lui est attribué par les agriculteurs, autant que de l'opiniâtreté qu'elle met à accomplir son travail de sapeur, dans les dures conditions des ténèbres comme dans la clarté du jour.

Récompenses

Li cocâde et li diplome.

La cocarde aux couleurs namuroises, jaune et noir, qui honore chaque année le Rèlî qui s'est distingué. Cette remise est authentifiée par un diplôme, établi en wallon, et dont une copie est gardée «âm' étêrnâm' dins lès-archîves dè l' sôciété». Depuis quelques années, le lauréat est chargé de la causerie prévue pour la séance anniversaire, officielle, de l'année vuivante.

64 *Li cocâde.* 11 × 26. – Coll. Rèlîs Namurwès.

65 *Diplôme* du Cercle royal Littéraire *Lès Rèlîs Namurwès*, remis à M. Ernest Montellier pour l'année 1967, lors de la Séance Solennelle du 16 juin 1968, 39,5 × 58. – Coll. E. Montellier.

V. LES JOURNAUX

1° *Des Rèlîs Namurwès*

« Li Ban-Cloke », publié par les fondateurs du Cercle et l'imprimeur Chantraine. Journal dialectal, dont 87 numéros parurent du 18 septembre 1910 au 12 mai 1912.

66 *Li Ban-Cloke*, n^{os} 1 à 87, Namur, E. Chantraine, 1910 à 1912, 40,5 × 29. – Coll. Rèlîs Namurwès.

« Le Guetteur Wallon », fondé par un comité comprenant 7 Rèlîs, dont F. Danhaive, J. Calozet, L. Maréchal, E. Robin, E. Thirionet, etc.
Sur un total de 12 pages, trois étaient réservées à la littérature dialectale.

67 *Le Guetteur Wallon.* Première année, Namur, J. Godenne, 1924, 28 × 22. – Coll. L. Léonard.

« Les Cahiers Wallons », revue fondée en 1927 par Eugène GILLAIN, sous le patronage et avec la collaboration des Rèlîs.
Après une éclipse de 1944 à 1947, la revue dialectale publie les œuvres des auteurs dialectaux de Wallonie, des Rèlîs principalement.

68 *Les Cahiers Wallons.* 1^{e} année, n^{os} 1 à 12, Gembloux, J. Duculot, 1937, 24 × 16, 196 pp. – Coll. L. Léonard.

2° *Collaborations*
Les journaux sont cités selon l'ordre chronologique:
Li Marmite, auquel certains futurs Rèlîs ont collaboré de 1891 à 1904;
Li Couarneû, publié de 1904 à 1913;
L'Arsouye, collections éparses;
Sambre et Meuse, en l'année 1913;
La Vie Wallonne, en 1923, puis de 1925 à 1939, puis collaboration épisodique;
Journal *Vers l'Avenir*, rubriques hebdomadaires « Tapans one divise », puis « Chîjes èt Pasquéyes », de 1935 à 1939, ensuite à partir de 1946.
Almanachs Wallons, de 1947 à 1957;

èl Bourdon d' Châlèrwè, à partir de 1950; *Ohé Postiers!*;
Journal *Le Progrès*, à partir de 1963;
La Petite Propriété Terrienne;
L'Effort Coopératif;
Démocratie, à partir de 1967;
La Terre Wallonne;
Publi-Namur.
De nombreux journaux publicitaires ont fait l'objet de recensement limité.
Des journaux de province: *Le Messager de Fosses*, avec sa rubrique du Mèch'neû (E. Gillain); *L'Horizon, l'Echo, La Feuille,* de Dinant; etc., etc...

Bibliogr.: Travaux des Rèlîs Namurwès, 2e partie, *Cahiers Wallons*, nos 4-5, 1965, 48 pp.

VI. LA MOISSON

Un recensement des publications importantes des *Rèlîs*, effectué fin 1964, a donné les résultats suivants.
A côté de 266 œuvres en français, 355 productions dialectales, dont: 52 recueils de poésie, 232 pièces de théâtre, 52 œuvres en prose, 20 études diverses: anthologies et dictionnaires.

Parmi les œuvres dramatiques, quatre doivent être mises en vedette: *Pa d'zos l' Tiyou*, de P. Moureau; *Nicolas Bosret*, de J. Evrard; *Flora da l'Houlote*, de G. Bernard; toutes trois en vers; *Li Djèsse di Sinte Juliène*, de J. Calozet et J. Guillaume, d'inspiration religieuse.

Plus de 200 œuvres ont été mises en musique, principalement par E. Montellier.

LUCIEN LÉONARD

69 *Lexique namurois, classement idéologique, d'après le dialecte d'Annevoie (D3), Bioul (D2) et Warnant (D19)*. Tome I, Bulletin n° 71 de la Société de Langue et de Littérature wallonnes. Liège, Michiels, 1964, 35,5 × 16,5, 430 pp. Tome II, idem. Bulletin n° 72, 1966, pp. 431 à 781. – Coll. E. Montellier. – Tome III, Bulletin n° 73, Index Alphabétique Wallon et français (sous presse).

70 Nous présentons ci-dessous un choix restreint d'œuvres imprimées.

Léon Antoine

1 *Au cwin do feu.* Namur, Les Cahiers Wallons, n° 3, 1966, 23,5 × 16, 32 pp. Coll. Rèlîs Namurwès. – Numéro d'hommage.

Gabrielle Bernard

2 *Flora dal Houlote.* Fosses, Romain, 1949, 22 × 14, 80 pp. Drame paysan en 3 actes en vers. Prix Triennal 1946. – Coll. L. Léonard.

Victor Binot

3 *Œuvres diverses.* Namur, Les Cahiers Wallons, n° 5, 1967, 23,5 × 16, 32 pp. Numéro d'hommage. – Coll. Rèlîs Namurwès.

René Clinias

4 *Mirwès.* Profondeville, Mosa, 1964, 21,5 × 14, 140 pp. Prix des Critiques Wallons. – Coll. L. Léonard.

Gérard Coulonval

5 *In Mémoriam, Poèmes.* Namur, Les Cahiers Wallons, n° 8, 1966, 23,5 × 16, 32 pp. – Coll. Rèlîs Namurwès.

Camille Delvigne

6 *C'èstait Djan Lariguette*, opéra comique ès trwès aques, musique de R. Demeure. Dinant, Patinet, 1938, 16,5 × 15, 60 pp.
Premier Prix Concours du Grand Théâtre de Namur, 1932, sous le titre *L'eûre do Bièrdjî.*

Clément Dimanche

7 *Neuvile, èm bia vilâdje... mon ami.* Yves-Gomezée, R. Adam, s.d. (1967), 24 × 16, 12 pp.
Plaquette, tiré à part de l'Antiquaire. – Coll. L. Léonard.

JULES EVRARD

8 *Nicolas Bosret ou l'Istwêre do Bia Bouquèt*. Piéce en vers en 3 actes, musique de N. Bosret, arrangement de E. Montellier, illustrations de Luc Perot. Namur, Vers l'Avenir, s.d. (1955), 22 × 13,5, 80 pp.
Premier Prix J. Laubain 1945-46. – Coll. L. Léonard.

VICTOR GEORGE

9 *Adju c'pagnon*. Namur, Servais, s.d., 21 × 15,5, 16 pp. Plaquette en vers. Coll. L. Léonard.

EUGÈNE GILLAIN

10 *Sov'nances d'on vî gamin*, récits en prose, dessins d'Alex Daoust. Gembloux, J. Duculot, 1932, 21 × 14, 170 pp. – Coll. Rèlîs Namurwès.

EMILE GILLIARD

11 *Chimagrawes*, poèmes. Moustier, Léonard, 1955, 22,5 × 16,5, 66 pp. – Coll. L. Léonard.

JOSEPH GILSON

12 *Vos sèroz Rin.ne*, pîce di twès-akes. Jambes, éd. Médi. Huy, impr. Fonçon, 1947, 18 × 12,5, 104 pp. – Coll. Rèlîs Namurwès.

JEAN GUILLAUME

13 *Djusqu'au Solia*, poèmes wallon avec adaptation française. Namur, éd Mosanes, impr. Servais, 1947, 21,5 × 14, 128 pp. – Coll. Rèlîs Namurwès.

LOUIS HENRARD

14 *Le Bèdète d'à Colas* (La *Bidette* de Colas), suivi de *Après l'oradje*, poèmes. Liège, Vaillant-Carmanne, 1949, éd. Jean Haust, collection Nos Dialectes, n° 12, 23,5 × 15, 64 pp. – Coll. Rèlîs Namurwès.

REYNOLDS HOSTIN

15 *Li tch'min do l' Crwès*, poèmes, dessins de J. Colard. Ciney, Cinacensia, 1960, 22 × 16, 32 pp. – Coll. L. Léonard.

JOSEPH HOUZIAUX

16 *Li vicaîrîje d'on Gamin d' Cêles*, récit autobiographique, dessins de J. Compère. Dinant, Bourdeaux-Capelle, 1964, 25 × 16,5, 204 pp. – Coll. L. Léonard.

JOSEPH LAUBAIN-HUBERT

17 *Poésies wallones*. Gembloux, Boulle, s.d., 21 × 14, 38 pp. – Coll. Rèlîs Namurwès.

ARTHUR MASSON

18 *Li Moûse*, conte wallon. Suivi de *Prospêr au Paradis* et *Li vî batia*. Namur, Les Cahiers Wallons, n° 1, 1964, 23,5 × 15,5, 20 pp.
Numéro spécial des Cahiers Wallons. – Coll. Rèlîs Namurwès.

PAUL MOUREAU

19 *Contes d'a-prandjêre*, en prose, illustration de l'auteur. Châtelet, Dandoy, 1932, 24,5 × 16,5, 126 pp. – Coll. Rèlîs Namurwès.

HENRI PETREZ

20 *Fôves du Baron d' Fleurû*, 2e recueil, 32 fables, illustrations d'Elisabeth Ivanovsky. Couillet, Maison d'Edition, s.d., 22,5 × 14,5, 126 pp. – Coll. Rèlîs Namurwès.

EMILE-JOSEPH PIRET

21 *Extraits bibliques*, récits et poèmes. Namur, Les Cahiers Wallons, nos 3-4-5-6, 1960, 24,5 × 16,5, 96 pp.
Edition spéciale. – Coll. L. Léonard.

Mariette Prévot-Fabry

22 *Le cœur de Marie la bienheureuse*, poèmes français et wallons. Namur, Servais, 1959, 24 × 16, 26 pp. – Coll. L. Léonard.

Jules Rivière-Mathieu

23 *Prumîs Contes d'on vî Soûdard*, contes en pròse. S.l., s.d., 21,5 × 13,5, 40 pp. – Coll. L. Léonard.

Emile Robin

24 *In Memoriam*, hommages des R.N. à leur Vice-Président. Namur, éd. Le Guetteur Wallon, impr. Dave, 1939, 25,5 × 16,5, 56 pp. – Coll. L. Léonard.

Olivier Roynet

25 *Livier d' Finfe*. Namur, Les Cahiers Wallons, nos 2-3-4, 1968, 23,5 × 15,5, 64 pp. – Numéro d'hommage. – Coll. Rélîs Namurwès.

Georges Smal

26 *A l' Tach'lète*, poèmes. Namur, Servais, 1956, 22,5 × 17,5, 30 pp. + glossaire encarté. – Coll. L. Léonard.

Lucien Somme

27 *Paus-ès pîsintes*, poèmes. Gembloux, L'Orneau, 24,5 × 15,5, s.d., 24 pp. Coll. L. Léonard.

Edmond Tillieux

28 *Dins Mès Cayaus*, poésies. Namur, Les Cahiers Wallons, n° 3, 1959, 23,5 × 15,5, 24 pp. – Coll. Rèlîs Namurwès.

Auguste Vermer

29 *Les Fauves do docteur A. Vermer di Biaring*, réédition des fables wallonnes. Namur, Les Cahiers Wallons, n° 2, 1967, 23,5 × 15,5, 36 pp. – Coll. Rèlîs Namurwès.

Edmond Wartique

30 *Lès dérins Contes*. Namur, Les Cahiers Wallons, n° 12, 1954, 24 × 16, 56 pp. Numéro d'hommage. – Coll. L. Léonard.

Les Cahiers Wallons. Quelques éditions spéciales.

31 *Po nos Scolis*, Anthologie wallonne. Ed. Fédération Wallonne littéraire et dramatique prov. de Namur, Gembloux, J. Duculot, s.d. (1940), C.W. n° 35, 46 pp. – Coll. Rèlîs Namurwès.

32 *Po lès p'tits èt po lès grands*, Anthologie dialectale namuroise. Namur, Les Cahiers Wallons, n° 2, 1959, 23,5 × 15,5, 56 pp. – Coll. Rèlîs Namurwès.

33 *Philippe-Joseph-Benjamin Buchez*, hommage à..., Grand Wallon de France. Namur, Les Cahiers Wallons, nos 5-6, 1966, 23,5 × 15,5, 32 pp.
Numéro spécial pour le centenaire de la mort de Buchez. – Coll. Rèlîs Namurwès.

34 *L'Entre-Sambre et Meuse vous parle*. Namur, Les Cahiers Wallons, n° 7, 1967, 23,5 × 15,5, 20 pp.
Choix d'œuvres en vers, prose et de chants d'auteurs appartenant aux cercles *Lès Prind Paçyince* de Philippeville et *Gérard Coulonval* d'Olloy-sur-Viroin. – Coll. Rèlîs Namurwès.

35 *Virgile èmon nos-ôtes*, première et neuvième églogues adaptées par l'abbé L. Courtois, Perwez Bt, et le professeur A.J. Alexandre, Marche-en-Famenne, adaptation de la quatrième par Alexandre. Namur, Les Cahiers Wallons, n° 6, 1967, 23,5 × 15,5, 20 pp. – Coll. Rèlîs Namurwès.

Willy Bal

36 *Au Soya dès Leus*, poème. Namur, Les Cahiers Wallons, n° 7, 1947, 22,5 × 15, 16 pp. – Numéro spécial. – Coll. Rèlîs Namurwès.

Michel Renard

37 *Lès Aventures da Djan d' Nivèle èl fi dè s' Pére*, édition critique du texte original avec introduction et notes par Jean Guillaume S.J. Namur, Les Cahiers Wallons, nos 1-2-3, 1963, 22 × 15, 84 pp. – Coll. Rèlîs Namurwès.

BIBLIOGRAPHIE

38 *Travaux des Rèlîs Namurwès*, 1901-1964. 1[e] partie, Namur, Les Cahiers Wallons, n[os] 7-8-9, 1964, 23,5 × 15,5, 32 pp. 2[e] partie, idem, n[os] 4-5, 1965, 48 pp. – Coll. Rèlîs Namurwès.

VII. LE DIALECTE NAMUROIS ET LES UNIVERSITAIRES

HONORÉ CHAVÉE (1815-1877)

Philologue namurois, fondateur à Paris de la *Revue de Linguistique et de Littérature comparées*; le premier à proposer un système d'orthographe wallonne, suivant sa pensée «Comme je suis wallon, tout ce qu'il y a de plus wallon, j'ai toujours eu un faible pour l'étude des maux qu'a soufferts *ma langue maternelle*».

71 *Français et wallon, parallèle linguistique*. Paris, Truchy et Bruxelles, Decq, 1957, 17,5 × 11, 224 pp. – Coll. Bibliothèque Moretus. Facultés Notre-Dame de la Paix, Namur.

EMILE BOISACQ (1865-1945)

Namurois, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, linguiste de réputation mondiale, considérait «le wallon comme étant l'un des plus précieux dialectes de la Romania tout entière».

72 *Emile Boisacq 1865-1945*. In Memoriam, J. Herbillon, dans Bulletin de la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie 1945, y compris Bibliographie.

JOHANN NIEDERLANDER

Philologue allemand, auteur du Mémoire *Die Mundart von Namur*, premier travail scientifique consacré au wallon de Namur (*Zeitschrift für Romanische Philologie*, 1900).

73 *Die Mundart von Namur*. Dans: Zeitschrift für Romanische Philologie, tome 24, pp. 1 à 33 et 251 à 309, 1900, 15 × 23. – Coll. Bibliothèque Moretus, Facultés Notre-Dame de la Paix, Namur.

TITO ZANARDELLI

Philologue italien, créateur de la revue *Langues et Dialectes* et auteur d'une édition critique des œuvres de l'abbé Grisar, chansonnier namurois du XVIII[e] siècle.

74 *Langues et dialectes*. Revue, tome I, années 1891 à 1893. Bruxelles, de Nocée, 1881-1893, 22,5 × 15, 382 pp. – Coll. Bibliothèque Moretus, Facultés Notre-Dame de la Paix, Namur.

DE NOS JOURS:

Tous nos professeurs de philologie romane étudient, avec leurs élèves, le dialecte wallon; six d'entre eux sont des poètes écrivant dans leur dialecte maternel. Des centaines de mémoires universitaires se rapportent à l'un ou l'autre de nos groupes dialectaux, fouillant la toponymie de nos villages, les vocabulaires originaux des métiers, analysant les ouvrages de notre littérature.
L'une des centaines de thèses se rapportant au dialecte.

SUZANNE SIMON

75 *La littérature dialectale à Namur au XVIII[e] siècle*, mémoire de licence en philosophie et lettres, Université Catholique de Louvain, 1967, ... pp.

VIII. LE WALLON A L'EGLISE

A l'occasion des Fêtes de Wallonie, chaque année, depuis 1952, un *cantique* est créé et exécuté au cours de la messe du lundi de fête, en l'église Saint-Jean.
On peut compter à ce jour 22 *cantiques* et 13 *Noëls* à l'actif des Rèlîs.
Inaugurés à la même occasion par l'abbé Jacoby, les *sermons* en wallon sont de plus en plus à l'honneur lors des cérémonies et manifestations wallonnes, démontrant ainsi que le langage d'un peuple peut exprimer, à sa manière, les sentiments les plus élevés et les élans de son âme.

Fête populaire s'il en est, la Noël a enfin amené à la publication de deux *messes* en dialecte. Faut-il ajouter que leur exécution a été accueillie avec une joie fervente et une chaude sympathie, mais aussi une profonde reconnaissance à l'égard des autorités qui en ont approuvé la facture et l'exécution.

76 *Mèsse di Méye-Nêt*, texte de A. Laloux et L. Léonard, musique de E. Montellier. Namur, Les Cahiers Wallons, 1967, 32 × 22. – Coll. Rèlîs Namurwès.

77 *Bone Notre-Dame*, paroles de J. Calozet, musique de E. Montellier. Namur, Le Guetteur wallon, 1952, 22 × 14.
Cantique po l' fièsse di Walonîye, exécuté annuellement le lundi des fêtes de Wallonie.

IX. LE WALLON HORS DES FRONTIÈRES DE LA BELGIQUE

1° En France

N'oublions pas que, dans la botte, dite de Givet, le dialecte wallon est le langage des habitants de 18 communes françaises, de Givet à Revin, par Vireux et Fumay. La publication de feuilles périodiques et même d'un dictionnaire en témoignent.
Paris. Grâce à l'Unesco, Gallimard a publié en 1962 un volume *Poètes Wallons d'Aujourd'hui*, faisant ainsi connaître au monde entier la poésie dialectale dans un choix d'œuvres de vingt de nos meilleurs auteurs contemporains.
Parmi ceux-ci, on compte cinq professeurs de nos universités et six membres du Cercle Littéraire «Lès Rèlîs Namurwès».

78 *Poètes wallons d'aujourd'hui*, textes présentés et traduits par Maurice Piron. Coll. Unesco d'œuvres représentatives, Série européenne. Paris, Gallimard, 1961, 20,5 × 14, 176 pp. – Coll. L. Léonard.

2° Aux Etats-Unis d'Amérique

Après bientôt un siècle d'installation dans le Wisconsin, la colonie wallonne de Green Bay et environs garde fidèlement les mœurs de ses ancêtres, venus des villages du Namurois. Parmi ces caractères ethniques, le dialecte wallon a gardé une vigueur étonnante.

3° Au Canada

Parti au Canada en 1904 comme missionnaire, l'abbé Jules Pirot entraîna dans le Saskatchewan une bonne partie de sa famille et des maçons wallons. L'un d'entre eux, André Wautier, nous écrit encore en wallon. Un journal *Li Coq Wallon* est publié au Canada, assurant un contact chaleureux entre les Wallons des deux continents. Direction: F. Chermanne. – Cf. n^{os} 47 et 48.

4° En URSS

Un anthologie *De la poésie belge contemporaine*, publiée à Moscou en langue russe, comporte une partie réservée aux poètes wallons.
Dix d'entre eux y ont trouvé place et vingt pages leur sont réservées, à côté de 68 poètes belges de langue française et treize néerlandais, auxquels 180 et 26 pages respectivement sont consacrées.

E. Vinokurov

79 *De la poésie belge contemporaine.* Anthologie russe. Moscou, 1965, 17 × 13,5, 274 pp. – Coll. L. Léonard.

5° En Suède

Périodiquement, des manifestations d'amitié rapprochent de notre pays namurois les descendants des maîtres de forges et des métallurgistes de chez nous qui, voilà 350 ans, furent les pionniers de l'industrie du fer en Suède. Sous le nom de «Vallonen», leurs fils sont fiers du titre qui leur fut légué, et heureux de retrouver les Wallons de Belgique, dans le souvenir charmant de leur Reine, Blanche de Namur.

6° Dans le monde

D'une association qui s'intitule «Les Belges dans le Monde», les Wallons de la mère-patrie et ceux qui sont répandus sur la planète attendent de renouer, *dans la langue qu'ils désirent employer*, langue française ou dialectale, des relations de famille. Ils désirent être informés, dans cette langue, et recevoir toutes communications et tous renseignements qui leur sont utiles ou nécessaires.

X. VŒUX DES ECRIVAINS DIALECTAUX

Organisation, dans les établissements d'enseignement des divers degrés, de *Cours Libres de Langue Wallonne.* Utilisation du Wallon pour l'enseignement du Français.

L'ORTHOGRAPHE WALLONNE EN DIX MINUTES!

VOYELLES

Exprimez par: a, eu, i, o, u, ou les sons brefs des mots français: l*a*c-n*eu*f, d*e*main-v*i*f-ch*o*c-b*u*t-f*ou*.
Ecrivez: â, au, eû, î, û, oû correspondants à: g*a*re, ch*â*le-v*au*, b*eau*, t*ô*t-cr*eu*se-v*i*ve, île-c*u*be, mûre-d*ou*ce. N'employez jamais e pour eu, y pour i.
En liég. et nam. un son, intermédiaire entre au et ou, se représente par ô: v*ô*ye, m*ô*de.
L'e non accentué, en wallon, toujours muette, «peut» s'élider à l'intérieur d'un mot.
Les lettres é, è, ê répondent aux sons de: blé, près, fête. N'employez jamais e pour è; écrivez donc: l*è*s, m*è*s, il *è*st.
Les formes ai=è, et aî=ê, sont tolérées lorsqu'il y a analogie avec le français. De même pour la finale *er* de l'infinitif, à moins que celui-ci ne se prononce *è*. Le dialecte liég. représente par «a surmonté d'un °, le son de: r*o*be, h*a*ll (angl.)». Les diphtongues nasales an; am; en; em; in, on, un, ..., suivies d'un n ou m, sont séparées de cette lettre par un «point sur la ligne» pour souligner la nasalisation: auran.n'-em.mèrdè-pwin.ne, min.me-mon.ne-avun.n'.

CONSONNES

Les consonnes b, p; d, t; f, v; l, r; m, n; j, ch; s, z, x; c, ç, g, gu, gn, ont la même valeur qu'en français. Evitez les graphies ph (f); tj (t); ch (c).
La lettre k remplace c devant e et i; comme qu, par analogie avec le français. A côté de j et ch, certains dialectes wallons possèdent aussi les consonnes dj et tch: ex. dji tchante.
Le w ne se prononce jamais v.
L'y, semi-consonne, a même valeur qu'en français, dans: yole, yeux.
Ces deux lettres, w et y, se rencontrent souvent entre deux voyelles (idéye, rûwe) et influencent défavorablement la prononciation française (idée, rue).
Le h ne s'écrit que s'il est aspiré.
La consonne n'est doublée que si elle se prononce double (Anna, èlle, a, dji courreûve) ou si elle a pour but d'empêcher l's simple, placé entre deux voyelles, de se prononcer z (passer, rissemèlè, rissauteler, risson.nè, rissonè,...).
On admet la consonne finale muette lorsque celle-ci apparaît au féminin (onteûs, blanc, scrans, payisant...), dans les composés (blanc-mwârt) ou dans les liaisons. L'hiatus est évité par des consonnes de liaison (il a-t-à cure, à-z-awè,...). Lorsque le wallon fait entendre la consonne finale, muette en français, on l'accentue d'une minute (prèt', fris', lèdjêr', stomac').

(Musée de la Vie Wallonne, Liège)

TABLE DES MATIÈRES

LA LITTÉRATURE DIALECTALE A NAMUR

Aperçu historique 5

DE CHARLES WÉROTTE A JOSEPH CALOZET

Généralités 25
Période Pré-Moncrabeaucienne 27
Période Moncrabeaucienne 29
Période Post-Moncrabeaucienne 34
Les Rèlîs Namurwès 1904-1968 36
Notes 59
Table des matières 61

LE PRÉSENT CATALOGUE, COMPOSÉ EN TIMES,
ORNÉ D'ILLUSTRATIONS EXTRAITES DE
« CH'OIX DI CH'ANSONS WALLONNES
ET OTRES POÉSIES, PA
CHALES WÉROTTE »
3e ÉDIT., NAMUR, TYPOGRAPHIE ET DESSINS
DE FR. LAMBERT-DE ROISIN, LIB. ET LITH, 1860.
AINSI QUE DE VIGNETTES REPRISES DANS LE
« SPÉCIMEN GÉNÉRAL DES CARACTÈRES ET
ORNEMENTS TYPOGRAPHIQUES D'EM. HOYOIS,
RUE DE NIMY A MONS », 1839,
A ÉTÉ IMPRIMÉ D'APRÈS UNE MAQUETTE
DE HUGUES DELVOYE SUR LES PRESSES DU
CRÉDIT COMMUNAL DE BELGIQUE.

2/1968/0348/35

PRO CIVITATE

SIÈGE DU
CRÉDIT COMMUNAL DE BELGIQUE
POUR LA PROVINCE DE NAMUR
11, RUE GODEFROID, NAMUR
29 XI AU 21 XII 1968.